



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du
LUNDI 26 MARS 2018

En présence de Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura

ORDRE DU JOUR

- **Accueil des participants**
- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2017**
- **Communications diverses**
- **Approbation du règlement intérieur actualisé de la CCI du Jura / *Projet de délibération***
- **Demande de subvention au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour le Service d'Intérêt Economique Régional (SIEG) – Accompagnement à la création-reprise-développement des TPE et des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire – Département du Jura / *Projet de délibération***
- **Présentation du rapport d'activité 2017 de la CCI du Jura**
- **Point sur l'activité de l'Aéroport Dole Jura**
- **Situation économique du territoire par MM. Dominique LANVIN, Directeur de la Banque de France et Denis GIROUDET, Directeur Départemental des Finances Publiques**
- **Perspectives 2018 pour le tourisme dans le Jura :**
 - ✓ **M. Pierre-Emmanuel BERTHET, Membre Titulaire**
 - ✓ **M. Gérôme FASSET, Président du Comité Départemental du Tourisme**
- **Appui apporté par la Plateforme RH Jura aux entreprises du territoire pour desserrer leurs contraintes de recrutement (priorité transversale du programme de mandature 2016-2021)**
- **Actualité de l'Association « Made in Jura » par Anselme HOFFMANN, Président**
- **Questions diverses**
- **Interventions de fin de séance**

LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

Parmi les Membres Titulaires, étaient présents :

Jean-Charles ARNAUD, Véronique BEAUD, Pierre-Emmanuel BERTHET, Claude CANIOTTI, Audrey CEZERIAT, Romuald DEBOURG, Philippe DRHOUI, Jean-Pascal FICHÈRE, Nicole GUYOT, Édouard HIRSINGER, Patrick JANAND, Pascale LACROIX, Philippe MANZONI, François MICHEL-GROSJEAN, Evelyne MUYARD, Liliane PAGET, Véronique PAGET, Jean-Pierre PARIZON, Florence PUIG, Christophe THIEBAUD, Pierre WORMS.

Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés :

Stéphanie BOUQUEROD, Nicolas FIDON, Rémy LAURENT, Christine MILLET, Amélie MOREL-MARTIN, Valérie ORSAT.

Parmi les Membres Associés, était présent :

Denis DEVILLERS, Michel DRONIER, Mathieu LOYANT.

Parmi les Membres Associés, étaient excusés :

Jérôme COLIN, Alain COUPAT, François DEFOUGERES, Romuald FASSET, Simone FUSARO, Claude GIROD, Daniel JACQUET, Thomas LE PAUL, Jean-Louis LORAND, David WAWRZYNIAK.

Parmi les Personnalités, étaient présents :

Richard VIGNON, Préfet du Jura.
Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura.
Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura.
Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice du Jura.
Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura.

Parmi les Personnalités, étaient excusés :

Marie-Christine DALLOZ, Députée du Jura.
Jean-Marie SERMIER, Député du Jura.

Parmi les invités, étaient présents :

Jean-Luc ALLEMAND, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet.
Michel CHAMOUTON, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura.
Pierre CHRISMENT, DREAL – Unité Territoriale Jura.
Michel DIEUDONNE, Président Honoraire de la CCI du Jura
Gérôme FASSET, Président du Comité Départemental du Tourisme
Denis GIROUDET, Directeur Départemental des Finances Publiques du Jura.
Anselme HOFFMANN, Président de l'association « Made in Jura » accompagné de Marine COUTURIER, Chargée de Développement.
Erick KEROURIO, Directeur Départemental Cohésion Sociale et Protection des Populations, représenté par Perrine MICHEL
Dominique LANVIN, Directeur de la Banque de France.
Jacky ROCHE, Directeur Départemental des Territoires du Jura.

Parmi les invités, étaient excusés :

Véronique BOUVRET, Présidente du MEDEF Jura.

Florence BARRAL-BOUTET, DIRECCTE Unité Territoriale Jura

Dominique CHALUMEAUX, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura.

Alexandre LACOMBE, Délégué Général du MEDEF Franche-Comté.

Bernard MAMET, Président de l'Association des Maires du Jura.

José MARTINEZ, Président de la CPME Jura.

Éric PIERRAT, Secrétaire Général aux Affaires Régionales.

Jean-Philippe SARRETTE, Directeur Régional Adjoint Caisse des Dépôts et Consignations

Henri VENET, Délégué Général de l'UIMM Jura.

Assistaient également à la réunion :

Luc DREVET, Directeur Général de la CCI du Jura.

François BOULAY, Corinne CORNET-BELIN, Laurianne GUILLEMIN, Daniel LEPRE, Florence LONJARET, Philippe ROUGET.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS & COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Président Jean-Pierre PARIZON souhaite la bienvenue à tous les participants. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Il demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Novembre 2017.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres de l'Assemblée Générale de l'élection de Gérôme FASSET à la Présidence du Comité Départemental du Tourisme du Jura le 20 décembre 2017, succédant à Marie-Christine CHAUVIN, élue Sénatrice du Jura et de l'élection de Dominique ROY à la Présidence du Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) de Bourgogne Franche-Comté le 31 janvier 2018.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ACTUALISE DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Merci Monsieur le Président. Vous avez été destinataires en temps et en heure du projet de règlement intérieur dont nous allons maintenant parler. Notre règlement intérieur doit être actualisé dans la mesure où notre tête de Réseau, CCI France, a produit et approuvé lors de son Assemblée Générale du 24 octobre 2017, un nouveau règlement intérieur type au niveau national rendu nécessaire par les évolutions institutionnelles intervenues à la fois depuis 2010, mais surtout depuis 2013 avec la régionalisation du statut

du personnel. Il était donc nécessaire que cette actualisation soit ensuite déclinée dans les règlements intérieurs des CCI de Régions et des CCI Territoriales.

Je ne vais pas vous donner lecture de l'ensemble du document mais attirer votre attention sur les principales dispositions qui donnent lieu à une modification ou à un complément.

Page 31, Article 4.7.1 : Tarification des services accessoires aux services obligatoires de la Chambre :

« Les tarifications des prestations supplémentaires aux services publics obligatoires assurés par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale en vertu de dispositions législatives ou réglementaires sont fixées dans les conditions suivantes et adoptées par l'Assemblée Générale après avis de la Commission des Finances :

- *la redevance est la contrepartie directe de la prestation,*
- *la redevance ne doit pas dépasser le coût du service,*
- *le contenu et la tarification de la prestation doivent être portés à la connaissance des usagers.*

Le contenu des prestations et la tarification correspondante sont affichées et mis à disposition des usagers dans les locaux de la Chambre accueillant le public. Ils sont également mis en ligne sur le site Internet de la Chambre et accessibles, le cas échéant, via les réseaux sociaux ».

Naturellement, vous devez préalablement approuver ce règlement intérieur qui devra être ensuite validé par notre Tutelle régionale comme il est d'usage pour toute délibération de nature réglementaire. Une fois le délai de deux mois de validation par la Tutelle passé, nous pourrons donc procéder, conformément à cet article, à la présentation de la publication des tarifs lors de la prochaine Assemblée Générale du 25 juin 2018.

Page 33, Art. 4.10.1 - Octroi de subventions et de garanties à des tiers

« ... Les décisions d'octroi de subventions d'un montant supérieur à 23 000 euros font l'objet d'une délibération d'Assemblée Générale qui est soumise à approbation préalable du Préfet de Région en application du Code de Commerce.

Les décisions d'octroi d'un montant inférieur ou égal à 23 000 euros entrent dans le cadre de la délégation de compétences de l'Assemblée Générale au Bureau. »

Soyez rassurés, on dérangera rarement le Préfet de Région avec des subventions d'un montant supérieur à 23 000 euros, mais il fallait le prévoir car cela fait partie du règlement intérieur type. Le Bureau, au cours de ses réunions mensuelles, est amené à statuer sur des demandes de subventions qui, pour la plupart d'entre elles, ne dépassent pas 1 000 ou 1 500 euros.

Page 37, Art. 5.3.2 - Transactions de faible montant ou dont l'objet est confidentiel

« ... Le Bureau a compétence pour autoriser les transactions passées pour le compte de la CCI dont le montant est inférieur au seuil de 100 000 fixé par arrêté du ministre chargé de la tutelle des Chambres de Commerce et d'Industrie ».

Là aussi, soyez sans crainte, le Bureau sera rarement dérangé pour des transactions d'un tel montant !

Page 38, Article 6.2.1 - Composition et fonctionnement de l'Instance Locale de Concertation

« A l'issue de chaque élection des représentants du personnel, une Instance Locale de Concertation est mise en place au sein de la CCIT.

Cette instance est composée, conformément aux dispositions du statut du personnel administratif des CCI, du Directeur Général de la CCI qui la préside, du Directeur des Ressources Humaines de la CCIR de rattachement ou son représentant membre de droit, d'une délégation représentant la direction de l'établissement et d'une délégation d'agents de l'établissement ».

L'Instance Locale de Concertation est l'instance qui localement s'est substituée, depuis la régionalisation des personnels, à ce que l'on appelait antérieurement la Commission Paritaire Locale. Le statut du personnel relevant, dans nos Etablissements Publics, du paritarisme, aujourd'hui avec la régionalisation du statut, ont été mis en place en 2013 des Commissions Paritaires Régionales. Dans les CCI territoriales ont été mises en place des Instances Locales de Concertation qui sont composées, du Directeur Général de la CCI qui la préside, du Directeur des Ressources Humaines de la CCIR de rattachement, d'une délégation représentant la direction de l'établissement et d'une délégation d'agents de l'établissement.

Cette ILC ne prend aucune décision puisque seule la Commission Paritaire Régionale peut transposer et mettre en application les décisions de la Commission Paritaire Nationale. L'ILC est une instance de dialogue pour échanger sur les mesures prises en Commission Paritaire Régionale.

Voilà quelles sont les principales dispositions de ce règlement intérieur ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les intervenants, donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE POUR LE SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE REGIONAL (SIEG)

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Dans le cadre de ses compétences, la Région Bourgogne Franche-Comté souhaite organiser l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre d'un Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) de manière à garantir aux porteurs de projets une lisibilité des acteurs de l'accompagnement et d'assurer à ceux-ci une reconnaissance sur la durée.

Dans ce cadre, la Région organise une consultation afin de sélectionner les organismes chargés de l'accompagnement et du financement à la création/reprise et au développement des TPE et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Cette consultation porte sur 7 lots :

- Lot 1 : test activités économiques
- Lot 2 : accompagnement ante création/reprise des TPE
- Lot 3 : expertise financière et financement ante création/reprise
- Lot 4 : accompagnement post création/reprise
- Lot 5 : expertise financière et financement post création/reprise
- Lots 6 et 7 concernant spécifiquement l'ESS

Les structures d'accompagnement doivent se positionner au niveau de chaque département, soit seules, soit au sein d'un consortium.

Au terme d'un processus d'échanges et de concertation entre les différentes structures et le Conseil Régional, les CCI et les CMA se positionnent pour répondre aux lots 2 et 4 en groupement solidaire avec les Boutiques de Gestion. Les lots 3 et 5 concernent plus spécifiquement les organismes de financements tels que les fonds de prêts d'honneurs, prêts NACCRE, garantie de prêt, micro crédits...

L'intervention complémentaire des aides européennes permet pour le département du Jura la réalisation de 185 accompagnements ante création/reprise et de 70 suivis post création/reprise et développement des TPE chaque année et cela sur une période de trois ans.

La CCI du Jura se positionne sur la réalisation de 25 accompagnements ante création ce qui représente un engagement annuel de 75 rendez-vous (en effet 3 rendez-vous avec les porteurs de projet sont nécessaires pour valider un accompagnement pour le lot 2) et 30 accompagnements post création/reprise ce qui représente la réalisation de 30 rendez-vous annuels pour le lot 4.

Dans le cadre cette consultation, la CCI du Jura propose un coût jour d'intervention agents selon une grille financière précise. Ce coût est repris au niveau de chaque groupement afin d'arriver à une grille financière harmonisée d'intervention pour chacun des lots. C'est sur cette base que la Région s'engage à verser une compensation financière en fin d'année visant à rémunérer le service réalisé.

Pour le Jura, la Boutique de Gestion assure le portage juridique et administratif du lot 2 et la CMA 39 le portage du lot 4. A noter que sur le plan juridique, seul le porteur du groupement est l'interlocuteur de la Région. Une convention de groupement régit les relations entre les partenaires qui reçoivent individuellement la quote-part de compensation due.

L'ensemble des opérateurs s'engagent à fournir des informations à la Région sous forme d'indicateurs qui permettront le suivi et le pilotage de la prestation.

En conclusion, la CCI du Jura s'engage dans cette consultation régionale pour l'accueil et l'accompagnement et le financement des porteurs de projets et des entreprises TPE en lien avec les partenaires CMA 39 et BGE en tant que membre du groupement pour les lots 2 et 4 concernant le département du Jura ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON, donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Comme vous le savez, depuis quelques années nous n'avons plus de version papier de ce rapport d'activité qui va vous être distribué en format dématérialisé sur une clé USB. Naturellement, dès après cette séance et dans les jours qui viennent, il sera mis en ligne sur le site Internet de la Chambre.

Nous allons évoquer les principaux aspects de ce rapport.

Tout d'abord, rappeler que sur la structuration du rapport comme nous l'avions fait au cours de la précédente mandature, nous respectons le plan des priorités du programme de mandature afin de pouvoir bien mesurer, année après année, la mise en œuvre de ce programme.

Je vous rappelle que suite aux dernières élections consulaires et à l'installation de la nouvelle Assemblée, vous avez tenu un séminaire visant à élaborer le programme de mandature que vous avez construit autour de priorités. On en a resserré le nombre et les thèmes, avec deux priorités transversales considérées comme étant majeures. L'une concernant « l'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale » et l'autre portant sur notre ambition de « desserrer les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée ». Ces deux priorités transversales ont été complétées par trois priorités dites thématiques qui correspondent aux principales compétences d'intervention de la CCI. La première étant de « contribuer à l'attractivité renforcée du territoire et promouvoir son offre de services en matière de tourisme », la seconde étant de « soutenir l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises du Jura », et la troisième « affirmer la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et à la transmission ».

Voici rapidement les réalisations de l'année dans le cadre de ces différentes priorités.

Si l'on prend la première des deux priorités dites transversales, nous avons eu une activité très soutenue dans ce domaine. Nous avons bénéficié pour la deuxième année consécutive d'une dotation complémentaire de Taxe pour Frais de Chambre (TFC) au titre de ce que l'on appelle désormais « le fonds de péréquation ». Vous savez que la ressource fiscale est composée pour le principal par une dotation qui passe par les CCI de régions en fonction de leur poids économique et de leur historique de pression fiscale. Mais le législateur a également voulu, pour la troisième année consécutive, qu'une fraction croissante de cette TFC soit affectée à un fonds de péréquation pour soutenir la modernisation du réseau, les stratégies d'innovation et de tout ce qui touche principalement mais pas seulement aux problématiques du numérique et à la transformation du même nom. Dans ce cadre, nous avons obtenu en 2016 tout d'abord puis en 2017 à nouveau, une dotation de ce fonds pour conduire le programme DIGITAL CCI qui sera d'ailleurs reconduit en 2018. Nous venons d'avoir en Bureau CCIR une répartition du fonds de péréquation pour l'année en cours qui confirme qu'il y aura un DIGITAL CCI 3 avec des moyens à la clé. Pour 2017, nous avons conforté l'Espace Compétences Digitales qui, dans le cadre de la Direction du Développement des Entreprises et de la Transformation Numérique de Daniel Lepré, est animé par Marie-Eve Henriot avec toujours bien sûr un programme sur-mesure et assez dense de WebSchools que l'on propose à l'ensemble de nos entreprises depuis maintenant

une dizaine d'années et qui leur permet de se familiariser et de se perfectionner sur tout ce qui touche à ce domaine ô combien important et évolutif de la transformation digitale.

Nous avons lancé également en 2017 six Workshops en liaison avec les trois Fablabs les plus actifs du Jura, à savoir Champagnole, Commenailles et Lons-le-Saunier qui ont connu un vif succès. Nous avons aussi, moment fort sur ce chapitre qui a mobilisé l'ensemble de nos conseillers d'entreprise, réalisé une enquête sur l'agilité numérique des entreprises du territoire. Nous avons opéré une bonne centaine d'interviews en face-à-face avec nos entrepreneurs, au moyen d'un questionnaire très étoffé qui passait en revue l'ensemble des enjeux et des points sensibles de ce processus de transformation. Cette enquête a fait l'objet d'un traitement très approfondi et ses conclusions ont donné lieu à la mise en place d'un plan d'action, validé par votre Assemblée le 27 novembre dernier. Je vous en rappelle les grands chapitres tels qu'ils avaient été présentés : la mise en relation avec la création d'un annuaire de prestataires, l'échange d'expériences avec la mise en place et l'animation d'un Club numérique en entreprise, l'information avec le renforcement des ateliers de sensibilisation et la mise en place d'une plateforme de veille, la formation avec le développement des formations en ligne, le conseil et l'accompagnement au développement des diagnostics ciblés (communication, cyber sécurité ...), l'emploi en renforçant la promotion et l'utilisation de la plateforme RH afin de pallier les ressources internes insuffisantes pour travailler sur les projets digitaux. Nous avons d'ores et déjà lancé ces diagnostics et avons l'objectif et l'ambition de renforcer l'équipe, à la fois en cyber sécurité avec la formation en cours de Bruno Gallet, chargé des systèmes d'information qui proposera à son tour du conseil en entreprise et des diagnostics cyber sécurité, et nous devrions recruter en cours d'année un agent supplémentaire dédié à cet accompagnement qui interviendra en renfort de Marie-Eve Henriot. Nous nous donnons clairement les moyens de faire de cette priorité l'un des enjeux clés de la mandature. C'est à la fois une volonté politique des Elus mais une nécessité économique absolument impérieuse.

Je ne m'attarderai pas sur la seconde priorité majeure, puisque vous aurez tout à l'heure une présentation des actions de la plateforme RH dans ce domaine. Je serai donc très court sur ce chapitre. Néanmoins, soulignons son importance. Toutes nos entreprises et les entrepreneurs ici présents sont aujourd'hui confrontés à des contraintes extrêmement fortes et de plus en plus marquées en matière de recrutement, de pérennisation des compétences, de capacité à attirer de nouveaux talents à la fois dans nos entreprises et sur notre territoire, d'où aussi un sujet dans le sujet qui est celui de l'attractivité comparative du Jura dans un contexte de compétition territoriale soutenue. Autre sujet d'importance : celui de l'accompagnement du conjoint quand on souhaite attirer un nouveau talent. Il faut aussi, pour convaincre le talent que l'on souhaite faire venir, l'assurer qu'il bénéficiera d'un accompagnement familial et global. C'est un sujet très important que nous partageons aujourd'hui avec l'ensemble des Chambres Consulaires. Nous avons mis en place un Comité de liaison interprofessionnel et interconsulaire de l'emploi du Jura, qui réunit les trois Chambres Consulaires et toutes les branches professionnelles, auquel nous avons eu un fort taux d'adhésion. Au sein de ce comité, nous partageons à livre ouvert à la fois les problèmes, les préoccupations, les contraintes et dans une certaine mesure les solutions que nous mettons ainsi également en commun avec nos partenaires. Le directeur interdépartemental de Pôle Emploi a participé à la dernière réunion de ce comité et nous a expliqué comment sa maison évoluait, comment elle pouvait proposer des services plus ciblés et plus adaptés à la problématique de chaque entreprise, à condition de les solliciter (c'est aussi un sujet, on peut avoir une certaine idée du fonctionnement du service de Pôle Emploi, il faut peut-être également dépasser des idées un peu anciennes) de les tester dans leur volonté, capacité et compétence à proposer des accompagnements peut-être plus professionnels et plus ciblés si

l'on veut pouvoir trouver toutes les solutions aux problèmes ô combien importants auxquels vous êtes confrontés aujourd'hui.

Je serai plus rapide dans mon commentaire sur les trois priorités thématiques et vous laisserai découvrir leur contenu dans ce compte rendu d'activité.

Concernant le développement économique, nous avons toujours de très fortes relations avec les collectivités, principalement les EPCI, les agglomérations, les communautés de communes et les intercommunalités. Nous avons mené en 2017 une étude d'assistance technique sur le Pays de Saint Amour et le Val d'Amour. Nous avons toujours un collaborateur partagé avec le Grand Dole depuis bientôt presque 10 ans, partenariat dont nous nous félicitons. Nous avons un dispositif similaire avec la communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier, ECLA.

Naturellement, avec la mise en œuvre de la loi NOTRe, les EPCI sont plus que jamais des partenaires incontournables et nécessaires de la CCI, en accompagnement de la compétence qui est la leur en matière de développement économique. La CCI ne se substitue pas à cette compétence mais elle accompagne, on ne le répétera jamais assez. En matière de tourisme, on continue le travail de promotion de l'offre, d'assistance aux professionnels pour qu'ils évoluent dans leurs compétences avec là aussi, un chapitre important sur le numérique et le digital qui aujourd'hui, en termes de marketing de l'hôtellerie restauration est absolument incontournable.

Concernant la priorité « Soutenir l'innovation, le développement durable et les pratiques éco performantes des entreprises du Jura », toujours une action très fournie en matière d'énergie et d'environnement, avec un certain nombre de dispositifs, de diagnostics, d'actions menées parfois sur certains territoires, c'est le cas avec le projet Avenir Vallière. Nous avons également une compétence dans les commissions dites réglementaires, le CODERST qui est amené à valider tous les projets économiques d'importance avec un impact environnemental, nous assistons les entreprises qui sont amenées à soumettre leurs projets de développement à cette commission. Nous avons également un Club Environnement qui est très actif et qui se réunit très régulièrement.

Au-delà de l'environnement, nous avons une activité de réseau toujours très dense avec les Réseaux de Dirigeants Industrie (RDI) qui se réunissent très régulièrement toujours dans une entreprise, ce qui permet d'avoir de manière très concrète une vision de l'organisation de l'entreprise visitée, un partage de compétences et de préoccupations. Nous avons également un volet, lui aussi indispensable, de promotion de l'industrie auprès des jeunes. Nous avons toujours cette difficulté à attirer les jeunes malgré l'attractivité des carrières vers l'industrie. Tout le travail de cette équipe et d'Emmanuel Vallet notamment est d'aller le plus tôt possible, dès le collège, expliquer que l'on fait de très belles carrières dans l'industrie, à la fois passionnantes et rémunératrices. C'est un travail de longue haleine mais qu'il faut absolument conduire si l'on veut que les entreprises industrielles perdurent et soient demain dotées des compétences dont elles ont besoin comme aujourd'hui.

La dernière priorité thématique relève de l'accompagnement des porteurs de projets. Nous avons toujours une activité très dense et dynamique. On mobilise de plus en plus les financements à l'appui de cette action. Le Président vous a présenté notre contribution à venir en liaison bien sûr avec la CMAI du Jura dans le cadre du SIEG régional, mais nous avons conduit également en 2017, toujours avec la CMAI, une action dans le cadre d'un appel à projets FEDER nous a permis de bénéficier de financements pour des jours d'accompagnement. C'est une activité qui aujourd'hui relève de plus en plus de

conventionnements, ce qui soulage d'autant la ressource fiscale de la CCI dans la mesure où les financeurs considèrent que l'on est dans une mission de service public qui nécessite aussi cet apport financier.

Le Centre de Formalités des Entreprises est toujours très dynamique du fait de la bonne reprise de l'activité en 2017 dont on ne peut que se féliciter collectivement.

Je n'ai pas été très disert sur les schémas sectoriels mais les Elus et les équipes ont beaucoup contribué à l'élaboration d'un schéma régional sur la création/transmission d'entreprise ; nous avons également eu un schéma sur l'appui à l'industrie au développement durable, et un autre schéma sur l'appui aux territoires.

Je ne reviendrai pas davantage sur le sujet puisque le Président présente lors de chaque Assemblée Générale un compte rendu d'activité de l'aéroport Dole Jura, mais dans ce compte rendu d'activité, nous rappelons brièvement l'activité de l'aéroport pour 2017 en insistant notamment sur la dimension sûreté sécurité qui est de plus en plus contraignante et que nous avons, je crois, bien relevé cette année.

Pour terminer, deux pages sur l'activité et le rendu de l'Ecole de Management Commercial qui reste très fortement adossée à l'activité de la Chambre, avec une partie Ecole toujours très dynamique, mais aussi ne l'oublions pas, un Centre de Bilans de Compétences dont Nicole Guyot, qui préside l'EMC depuis son origine, a pris des responsabilités au Bureau de la Fédération Nationale des Centres de Bilan de Compétences et c'est une très bonne chose pour nous. La formation professionnelle continue qui a connu une forte croissance en 2017 du fait, là aussi, de l'évolution positive de l'activité des entreprises et de la nécessité de former davantage de collaborateurs.

Voilà Monsieur le Président les principaux points de ce rapport d'activité dont je souhaite bonne lecture à chacun ».

POINT SUR L'ACTIVITE DE L'AEROPORT DOLE JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « En termes d'activité commerciale et après les bons résultats enregistrés pour 2017 (107 046 passagers pour mémoire), le début d'année reste sur les mêmes bases positives, avec un trafic au 18 mars en hausse par rapport à la même période l'an passé de + 5.1 %, portant ainsi le nombre de passagers à 20 171.

Ce chiffre global est réalisé à hauteur de 7 990 passagers pour les 2 vols actuels par semaine de la ligne sur Porto (avec un taux de remplissage de 91.9 %), 7 643 pour celle sur Marrakech (en hausse de + 7.1 % pour les 2 vols par semaine qui ont en moyenne le même taux de remplissage à 91.9 %) et un total de 3 894 passagers pour le vol hebdomadaire pour Fès (avec une augmentation de + 2.9 % et un taux de remplissage de 93.7 % en moyenne depuis janvier).

En termes d'exploitation, un Conseil de gestion de la SEADJ s'est tenu le 25 janvier, séance au cours de laquelle les points forts de l'actualité pour la plateforme ont été abordés, et notamment le résultat du budget 2017, établi au plus juste, est de – 74 175 €, atterrissage incluant le versement effectif de l'accompagnement complémentaire du Délégué sollicité par la SEADJ.

En ce qui concerne les problématiques de sécurité, la plateforme a obtenu sa certification européenne EASA en décembre dernier et les actions mises en place sur le site pour la mise aux normes en rapport des installations ont été prises en compte dans la levée des écarts de la part de l'Aviation Civile. Cette certification était obligatoire pour la pérennité de l'exploitation jusqu'en fin de DSP (en 2019) et pour la suivante ; elle impliquera des travaux complémentaires, notamment de marquage, balisage, d'accès et de sécurisation renforcée de l'emprise, d'ores et déjà évoqués avec le Délégué.

Vis-à-vis des problématiques de sûreté, l'agrément obtenu du Préfet du Jura a levé la majorité des écarts constatés, mais demeure en version provisoire jusqu'en avril 2018. En effet, il reste un écart sur l'accès des intérimaires auxquels il est fait appel sur des contrats courts et qui doivent, pour intervenir en poste, disposer d'un badge spécifique. Les délais d'obtention de ces badges ne sont pas compatibles avec le type de contrat afférent, mais plusieurs solutions transitoires sont à l'étude avec la Préfecture du Jura pour envisager de raccourcir la procédure de délivrance des badges par les services de l'État afin d'en disposer au fil des embauches d'intérimaires par le nouveau prestataire sûreté SERIS AIRPORT.

C'est dans ce cadre de préparation des suites de la DSP pour Dole Jura, que la Région a lancé début 2017 une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), étude de positionnement à l'égard des 34 plateformes situées en Bourgogne Franche-Comté, confiée au Cabinet MENSIA Conseil. Un Comité de suivi de cette « stratégie aéroportuaire » a d'ailleurs été parallèlement mis en place pour tenir informés les gestionnaires des infrastructures concernées. La dernière rencontre s'est tenue à Dijon le 15 mars 2018 ».

Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura : « Je souhaite aujourd'hui profiter de cette tribune pour faire un appel à la mobilisation. J'ai entendu un certain nombre d'informations ces derniers temps qui ne sont pas avérées, puisque nous n'avons pas encore eu de confirmation officielle par la prise de délibération ou de courrier de la Région Bourgogne Franche Comté, mais contrairement à ce qui avait été prévu, avec l'idée d'assumer après 2019 un co-financement à 50 % entre la Région et le Département du Jura, il semblerait que cette hypothèse-là ait vécu et que la participation de la Région se limiterait à un financement à 50 % uniquement sur la plateforme. Je vous préviens que dans une telle situation, le Département du Jura ne pourra pas continuer à assumer les vols Ryanair. Je compte sur vous, Monsieur le Président, pour faire passer le message à vos instances régionales. J'aime autant anticiper les choses avant qu'il y ait des délibérations prises au Conseil Régional puisque l'on connaît tous la difficulté à revenir sur un rapport voté. Avant que de mauvais esprits n'aient pu faire valoir leurs mauvais intérêts, je compte sur toutes les forces ici présentes pour que cette hypothèse n'ait été finalement qu'un bruit de couloir qui a vécu. Comprenez-bien que le Département du Jura a fait des efforts plus qu'importants durant ces 10 dernières années avec plus de 23 millions d'euros investis dans cet aéroport. C'est une dépense que l'on ne peut plus justifier devant nos administrés. Il faudra bien que chacun le comprenne parce que, certes, cette infrastructure créée de l'activité sur le secteur Dolois, mais on ne peut pas priver de subsides l'ensemble des autres territoires du département sous prétexte de l'existence d'un aéroport sur le secteur de Dole, d'autant plus que seulement 10 % des jurassiens utilisent cet équipement. Donc, si la majorité que je conduis au sein du Conseil Départemental avait comme choix d'affirmer sa volonté de maintenir une activité en relation avec la CCI et Kéolis, on avait manifesté l'intention de maintenir un trafic à hauteur de 100 000 voyageurs pour naturellement justifier de l'intérêt d'avoir un tel équipement sur notre territoire, sachant qu'il existait des potentialités de développement dès lors que le financement n'était plus seulement porté

que par les jurassiens. Aujourd'hui, vous comprenez bien que vu le schéma proposé par la Région, l'aéroport représentant 1 million d'euros, si l'on partage à 50/50 la Région ne prendrait que 500 000 euros. Concernant le fonctionnement de l'aéroport, sur un coût global de 300 000 €, le Grand Dole intervient à hauteur de 150 000 euros. Dans cette configuration, dans la mesure où - et je précise que je parle au conditionnel - nous n'aurions plus le soutien de la Région pour les vols subventionnés, l'activité de l'aéroport tomberait inmanquablement parce que le Département du Jura ne peut plus justifier, par rapport à ses administrés, une dépense de 2,5 millions d'euros uniquement pour 10 000 voyageurs. Il est clair que les autres départements ne viendront pas si la Région est absente, nous sommes donc dans une spirale infernale qui nous positionnerait dans la même logique que celle dans laquelle nous sommes aujourd'hui et qui n'est plus tenable durablement dans le temps.

Je tenais vraiment à tirer cette sonnette d'alarme. J'ose espérer que ce ne sont que des bruits de couloir qui sont sans fondement, sinon j'appelle chacun des Elus de la CCI ici présents, y compris Monsieur le Préfet, à intervenir fortement car je pense que c'est un équipement qui a fait sa preuve d'intérêt régional. Et encore, si l'on voulait développer l'affaire il y aurait des possibilités certaines. Je rappelle que cet équipement coûte « un gros euro » par habitant de la région, donc nous ne sommes pas dans des montants insupportables. Quand on voit ce qui est dépensé pour le TGV et autres, je crois que nous ne sommes pas dans des montants insurmontables et c'est un effort qui pourrait être fait pour garder justement un avantage sur le territoire. S'il y a d'autres motivations moins avouables telles que privilégier Dijon etc... qu'on le dise clairement une bonne fois pour toutes, comme cela les jurassiens sauront à quoi s'en tenir concernant un certain nombre de sujets.

Toujours est-il qu'aujourd'hui j'ai entendu cela ; on a installé les premières réunions de DSP car je respectais les engagements que l'assemblée m'avait demandée de tenir, c'est-à-dire que dans la mesure où le Conseil Régional « s'achetait un strapontin » sous réserve du versement d'une subvention de 240 000 euros, on ouvrait les portes et la table des discussions de la délégation de service public à reformuler pour l'après 2019, pour cette modique somme on leur permettait de venir en prévision bien évidemment d'un travail en commun pour le futur ou la participation régionale devait au moins être évaluée à 50 % du fonctionnement total. Je ne crois pas qu'ils pourront nous faire croire cela, sans quoi ça dénoterait une incapacité certaine à traiter certains dossiers. Sauf à nous faire croire qu'ils n'avaient entendu par fonctionnement de l'aéroport, que le fonctionnement a minima de la plateforme, ils se contrediraient par rapport aux décisions qui ont été prises.

C'est pour cela que je vous en parle aujourd'hui pour qu'il y ait vraiment une mobilisation de toutes les forces départementales et une inflexion sur ce raisonnement, si tant est qu'il existe. Je compte sur vous Président Parizon pour faire passer le message au Président Rémy Laurent de sorte qu'au niveau régional il y ait une intervention forte et circonstanciée afin que si ces hypothèses de travail traversaient l'esprit de certains, qu'ils aient tôt fait de les oublier de sorte que l'on puisse à nouveau se remettre autour de la table et travailler sereinement quant à la construction d'un avenir durable et ambitieux pour cet aéroport qui a fait ses preuves par son positionnement géographique, sa très bonne gestion et les efforts qui ont su être faits concernant toutes les problématiques de sécurité, et également par le fait d'un délestage possible à l'avenir entre Genève, Lyon et Mulhouse. Cet aéroport a fait la preuve de son utilité sur ce secteur géographique. Il nous faut une mobilisation forte afin que l'on puisse faire entendre nos arguments et que les financements soient partagés, car vous l'aurez compris, on ne peut pas continuer comme cela.

Nous sommes contraints de « faire les fonds de tiroir » pour refaire nos collègues et je m'excuse pour cette comparaison, mais avec 23 millions, j'avais deux collègues neufs !

On a fait cet effort-là afin d'être entendus. Mon prédécesseur a eu raison de partir dans cette démarche qui a fait la preuve de l'utilité de l'équipement. Je ne voudrais pas aujourd'hui que l'on soit obligés de se contenter d'une plateforme à minima pour assurer le fonctionnement de l'aéroport.

Je tenais vraiment à vous dire qu'à ce stade, les rumeurs qui me permettent de vous avertir ont quand même quelques fondements. En revanche, aucune décision n'a été prise et c'est pour cela que je pense que c'est le moment d'intervenir. Les voix jurassiennes qui s'élèvent au niveau régional doivent se faire entendre pour défendre ces équipements et je compte sur chacun de vous, Mesdames et Messieurs, pour que nous menions ce combat. Je vous rappelle que si la Région assumait la totalité du coût de l'aéroport sous sa forme actuelle, cela représenterait un peu plus d'un euro par habitant.

Je vous remercie de votre attention ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Monsieur le Président pour ces informations et ce message que l'on ne manquera pas de transmettre à la Région. Vous imaginez bien que l'on défendra cet aéroport puisque nous sommes pleinement convaincus de son utilité pour le développement économique de notre région. Je crois que personne n'en doute pour l'instant, mais il y a encore des discussions à mener pour que, dans les mois à venir, l'horizon se dégage un peu. Nous avons bon espoir quand même ».

SITUATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Dominique LANVIN, Directeur de la Banque de France.

Dominique LANVIN : « Bonjour à toutes et à tous. La Banque de France a publié en décembre dernier une prévision de croissance pour 2018 à 1,7 %. Notre Gouverneur a décidé de publier des révisions trimestrielles et non plus semestrielles. Il vient d'annoncer que l'on remonte la prévision de croissance à 1,9 % pour 2018. Nous avons une croissance qui continue mais qui ne s'accroît pas. Cette croissance devrait d'ailleurs décélérer en 2019 pour se stabiliser tout de même à 1,7 % et à 1,6 % en 2020.

L'inflation à 1,2 % en 2017 atteindrait 1,6 % en 2018 et pourrait atteindre 1,7 % en 2020, soit proche de l'objectif de 1,9 % de la Banque Centrale Européenne. L'argent est toujours aussi peu cher. Bien que l'on parle toujours d'augmentation des taux, pour l'instant il n'y a pas de calendrier fixé par la BCE, avec un taux principal de refinancement des banques à 0 %. On ne peut pas faire beaucoup mieux !

Pour l'instant, au niveau de l'indicateur du climat des affaires, en février dans l'industrie on est à 105 ce qui est un bon indicateur, celui du bâtiment est à 104, et en léger retrait à 103 pour les services.

Dans le Jura, l'indicateur du climat des affaires, que l'on ne publie pas parce que l'on ne fait pas de conjoncture départementale mais régionale seulement, connaît une tendance qui correspond à celle de la France et nous sommes donc plutôt sur une bonne tendance.

Au plan national, les chefs d'entreprise interrogés évoquent globalement une poursuite de la progression de la production. C'est aussi ce que l'on entend lorsque que l'on interroge nos informateurs dans le Jura. On s'attend à une nouvelle hausse de la production en mars. Les carnets de commandes sont fournis et le taux d'utilisation des capacités de production qui

est à 80,6 % au niveau national est aussi très bien orienté dans le Jura. On est toujours sur une courbe ascensionnelle.

On remarque au plan national une reprise des investissements des entreprises, ce qui faisait défaut depuis quelques années, et nous avons des intentions d'investissements assez importants.

On note également une augmentation des créations d'emplois au niveau national. On envisage aujourd'hui officiellement d'atteindre les 8 % de taux de chômage en 2020. Le Jura est déjà largement en dessous et lorsque l'on échange avec les professionnels de , on se demande si l'on n'a pas atteint un plancher dans la mesure où il n'y a pas forcément compatibilité entre les demandeurs et les offres.

Concernant les trois grands leviers de la croissance française, les perspectives sont également optimistes. L'investissement va vers une meilleure orientation même si quand on interroge les chefs d'entreprise jurassiens, ils restent assez prudents par rapport à la pérennité de la croissance, car ils ont un certain manque de visibilité à moyen terme. Concernant la consommation des ménages, le revenu réel a progressé de 2 %. Il y a un vrai pouvoir d'achat en France. Concernant le surendettement, que ce soit au niveau national, régional ou départemental, tous les ans depuis au moins cinq ou six années on constate des baisses successives de dépôt de dossiers de surendettement. Quant à la demande extérieure qui est toujours notre point faible puisque nous restons en déficit extérieur, à partir de 2018 la France cesserait de perdre des parts de marché. Donc, que des bonnes nouvelles jusque-là.

Cependant il faut nous souvenir que nous avons encore, et le Gouverneur le rappelle souvent, l'une des dettes publiques les plus élevées d'Europe après l'Italie et également un déficit public plus élevé que nos collègues européens, ce qui hérisse souvent notre Gouverneur quand il entend parler de cagnotte car lui considère qu'il y a plutôt un trou !

Le gouverneur souhaite les réformes suivantes.

Améliorer la formation professionnelle et l'apprentissage. Je ne reviens pas sur ce que disait Luc DREVET tout à l'heure car je partage votre analyse. C'est très prégnant dans le Jura car nous avons des difficultés de recrutement importantes et pas seulement dans des secteurs de pointe.

Le Gouverneur opte aussi pour la mise en place d'un financement européen unifié d'investissement et d'innovation afin notamment de diriger l'épargne privée excédentaire avec 350 milliards d'euros au niveau européen, vers le digital, la transition énergétique et le capital des entreprises. Dans le Jura, la courbe des dépôts progresse régulièrement depuis 2011-2012, toujours accompagnée par la courbe des crédits, puisqu'il n'y a pas de difficultés de crédit dans le pays, même si, bien sûr, certains dirigeants de TPE nous diront qu'ils connaissent des difficultés (il existe des disparités entre les entreprises selon leurs tailles et leurs secteurs d'activité). Mais globalement, il n'y a pas de difficultés particulières sur l'obtention des crédits qui, lorsqu'ils sont attribués, le sont à des taux historiquement bas.

Le défi à relever sur le plan économique aujourd'hui pour la Banque de France semble plutôt ne plus être cyclique mais structurel avec des réformes qu'il faudra sans doute avoir le courage de prendre. En tout cas, les indicateurs nationaux, régionaux et départementaux sont au vert et il faut en profiter.

J'avais l'intention de reprendre les chiffres de l'enquête rapide Bourgogne Franche-Comté, réalisée chaque année maintenant auprès des chefs d'entreprise de la région.

Pour aller à l'essentiel, je reprendrai simplement les résultats d'activité.

En 2017, l'industrie en Bourgogne Franche-Comté a fait + 9,1 % en termes d'augmentation du chiffre d'affaires, la construction + 3,9 %, concernant les services nous sommes partis sur

un constat de + 6,3 % pour les transports, + 5,2 % pour l'ingénierie et + 2,9 % pour l'hôtellerie restauration.

Si nous passons aux prévisions 2018, qui sont fiables, on prévoit dans l'industrie une activité en hausse de 2,4 %. Rémy Laurent l'avait fait remarquer je crois lorsque ces résultats ont été présentés à Dijon, il faut se souvenir que la Bourgogne Franche-Comté en 2016 avait fait la plus mauvaise évolution de chiffre d'affaires de toute la France et il y a sans doute eu une espèce de rattrapage de cette activité en 2017. La construction en 2018 devrait encore progresser de 1,6 %. Sur les services marchands, les transports + 5,3 %, l'ingénierie + 6 %, l'hôtellerie restauration + 1,3 %. Les marges devraient, dans tous ces secteurs, être confortées.

Comme je vous l'ai dit, nous n'avons pas de communication sur la conjoncture départementale car nous n'y sommes pas autorisés pour des raisons de représentativité et de transparence assez évidentes. Mais nos informateurs ne contredisent pas toutes ces tendances que je viens de vous donner.

Que ce soit sur le plan national ou régional, les chefs d'entreprises sont plutôt optimistes, ils font état très fréquemment des difficultés de recrutement, d'inadéquation voire de difficultés de gestion du personnel et d'une volonté d'investir.

Pour ce qui est des indicateurs départementaux de la Banque de France on note au niveau de la collecte, des bilans qui sont bons, voire très bons. La cotation Banque de France s'échelonne de trois à six. Entre 2012 et 2016, les cotations les meilleures que nous sommes amenés à donner, sont passées de 23 % à 27 %. On a gagné 4 points de cotes d'excellence dans les bilans du Jura sur cinq années. Concernant les cotes les plus défavorables, on commence à s'inquiéter un peu car elles ont diminué et sont passées de 30 % en 2012 à 23 % en 2016. Cependant, nous avons dans le Jura des cotations souvent meilleures que celles constatées sur le territoire national, ces dernières étant dues à la structure des entreprises et à la qualité de leurs fonds propres. Donc, que des satisfactions sur les bilans.

Une très nette diminution du nombre et du montant des impayés qui se sont vraiment effondrés depuis quelques années. Pas d'évolution significative des risques, ce qui prouve que le crédit fonctionne bien que ce soit dans les crédits immobilisés ou mobilisables. Très faible activité de la médiation du crédit, cela ne voulant pas dire encore une fois qu'il n'y a pas de difficultés, mais les dossiers qui nous arrivent ne sont pas vraiment des défauts de financement par le système bancaire mais des cas très particuliers. Et comme je le disais, une baisse récurrente des dépôts de dossier de surendettement.

Je terminerai sur un indicateur. L'année prochaine, nous serons en mesure de faire un diagnostic territorial, car nous avons reçu l'autorisation de Paris et on commence à travailler dessus. J'ai ressorti et mis en perspective des chiffres qui sont intéressants.

Sur les bilans de 2016, j'ai essayé de mettre en perspective des pourcentages d'entreprises qui sont bénéficiaires au niveau de leur résultat courant avant imposition. Si l'on prend le commerce, en 2012, 79 % des entreprises étaient bénéficiaires, en 2016 il y en a eu 86 %. Concernant les services, en 2012, 77 % d'entreprises bénéficiaires et il y en a 82 % en 2016. Concernant l'industrie, en 2012, 71 % d'entreprises bénéficiaires et il y en a 79 % en 2016. Concernant le BTP qui a beaucoup souffert, la courbe est beaucoup moins linéaire, en 2012 il y avait 67 % d'entreprises bénéficiaires et il y en a 82 % en 2016.

Les indicateurs sont au vert. Ce qui manque sans doute un peu, c'est cette accélération de croissance dont on a du mal à passer le cap des 2 %.

Pour l'instant, je pense, sans être euphorique, que l'on peut rester dans l'optimisme ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Dominique LANVIN, Directeur de la Banque de France et donne la parole à Denis GIROUDET, Directeur Départemental des Finances Publiques.

Denis GIROUDET : « Bonjour à toutes et à tous. Quelques données économiques issues de mes services et je vais confirmer la situation positive jurassienne évoquée par le Directeur de la Banque de France.

Les données que je vais citer sont très contemporaines puisqu'elles datent du 28 février dernier sur une période glissante de 12 mois.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises jurassiennes, tous secteurs confondus, représente 10 milliards 48 millions d'euros en hausse de 6,20 % par rapport à la même période de 2017. Cela fait plus d'un an et demi que le chiffre d'affaires global augmente sur une tendance de plus de 3 voire 4 %.

Deuxième chiffre important, celui du commerce extérieur avec à la fois les exportations et les livraisons intracommunautaires. Une accélération depuis quelques mois puisque, sur une période glissante de 12 mois à compter du 28 février, le commerce extérieur s'élève à 1 milliard 88 millions d'euros, soit une hausse de 31,87 % par rapport à la même période de 2017, et sur une période glissante des 3 derniers mois au 28 février, on a une hausse de 44,66 %. On observe des exportations globales en très nette hausse.

Si l'on revient sur le chiffre d'affaires par secteur d'activité, toujours sur la même période, pour l'agriculture on a un chiffre d'affaires de 398 millions d'euros, soit une baisse de 3,45 %. L'agriculture a été depuis 18 mois dans une situation atone, avec une hausse oscillant entre 0,5 % et 1 % ou une baisse, cependant au 28 février on constate une baisse de 3,45 %.

L'industrie représente un chiffre d'affaires de 4 milliards 213 millions, soit une hausse de 15,91 % et sur les trois derniers mois, une hausse de 18,35 %. Depuis plusieurs mois, l'industrie porte le département.

Le commerce représente un chiffre d'affaires de 3 milliards 47 millions d'euros, soit une hausse de 1,01 % et une hausse de 0,24 % sur les trois derniers mois.

Le secteur construction avec 745 millions d'euros, + 3,48 % et 2,25 % sur les trois derniers mois.

Enfin, le secteur de l'hébergement et de la restauration, 238 millions d'euros avec une hausse de 8,09 % par rapport à la même période de 2017. Là-aussi depuis sept ou huit mois, ce secteur connaît une hausse continue mensuelle.

Quelques données sur l'immobilier. La taxe sur la publicité foncière représente 28 millions d'euros avec une hausse de 12,97 % par rapport à la même période de 2017. Le nombre de ventes immobilières tout confondu sur 2017 s'élève à 6 785 soit une hausse de 9,8 % par rapport à 2016. Là également, depuis 18 mois voire deux ans, le secteur immobilier est prospère. On aura peut-être une légère baisse dans les prochains mois puisque mes deux services de publicité foncière voient un nombre d'actes arriver en légère baisse depuis un mois environ.

Quelques données sur le CICE. Le montant du CICE au 31 janvier 2018 sur une période glissante de 12 mois, tout confondu donc CICE, impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu, nous avons remboursé dans un délai très court 50,1 millions d'euros. Depuis le début du CICE on injecte environ 50 millions d'euros dans le Jura. Cela représente une hausse de 10 % par rapport à la même période de 2017.

Enfin, quelques données sur la TVA. La TVA PME Jurassiennes encaissée représente, au 28 février sur une période de 12 mois, 348 millions d'euros soit une hausse de 3,81 %. Là aussi, depuis près de deux ans la TVA et la ressource fiscale en général augmentent. C'est quand même un bon signe pour l'économie et une très bonne nouvelle pour l'État.

Si l'on fait le détail par secteur, sur le secteur de Lons-le-Saunier on a une hausse de 0,61 % avec 187 millions d'euros, Dole une hausse de 14,49 % avec 75 millions d'euros, Saint-Claude une hausse de 2,62 % pour 87 millions d'euros. Différence là également. Pendant une bonne partie de l'année 2017, c'est Saint-Claude et son industrie qui a porté le département alors que depuis quelques mois, c'est Dole.

Le seul chiffre un peu moins réjouissant concerne la TVA sur immobilisations, reflet des investissements : elle représente 82 millions d'euros avec une baisse de 2,79 % et, sur les trois derniers mois, une baisse de 1,16 %. Je serai donc un peu plus prudent que le Directeur de la Banque de France quant à la reprise des investissements.

En conclusion, une situation globale plutôt positive, même s'il faut rester prudent ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Denis GIROUDET, Directeur Départemental des Finances Publiques et donne la parole à la salle.

Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura : « Je rebondis sur votre dernier propos Monsieur GIROUDET concernant la baisse de la TVA sur immobilisations. Peut-il y avoir un lien avec la fin du suramortissement Macron ? ».

Denis GIROUDET : « Oui, je confirme. On sent quand même que les investissements ne sont pas en nette hausse ».

Dominique LANVIN : « Au niveau des projets des chefs d'entreprise, les prévisions devraient être en nette hausse pour 2018 si la conjoncture se confirme et si les entreprises osent y aller. Je n'ai pas le chiffre en tête mais la prévision d'augmentation est importante ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Prévisions, comme vous le dites, mais prudence ».

Dominique LANVIN : « Les prévisions sont faites par les chefs d'entreprise eux-mêmes et non pas par l'Administration, c'est quand même un peu différent. Quand nous les consultons par le biais de l'enquête rapide réalisée tous les mois dans chaque région, les chefs d'entreprise qui répondent ne se trompent jamais dans les orientations ».

Jean-Charles ARNAUD : « A propos des taux d'intérêt, vous avez dit qu'a priori on était toujours effectivement sur la même tendance au niveau français. On voit quand même les taux remonter de façon significative et tout récemment, la semaine dernière, aux États-Unis. Ça ne va finir que par nous impacter et la vraie question est quand et à quel niveau ? »

Dominique LANVIN : « Je n'ai pas de réponse quant au calendrier, le Gouverneur commence à évoquer discrètement mi-2019, nous n'y sommes pas encore et de toute façon ça ne sera pas brutal au risque effectivement de tuer la croissance pas suffisamment consolidée. Tant que l'on ne parvient pas à passer au-dessus des 2 % c'est un peu compliqué. Mais comme les prévisions de croissance pour 2020 ne donnent pas plus de 2 %, je pense qu'ils seront quand même très prudents. On injecte déjà moins de liquidités qu'il y a deux ou trois ans et on peut difficilement faire mieux. On sait déjà que ça va remonter mais effectivement, le Gouverneur n'évoque jamais rien avant au moins mi-2019. Cela nous reporte à quand même plus d'un an. Là, nous sommes dans la prévision difficile à cerner ».

Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura : « Monsieur le Président, comme la Direccte n'est pas là je voudrais vous donner quelques chiffres sur l'emploi, parce que ces bonnes

nouvelles en matière de reprise d'activité économique ont forcément une incidence sur l'emploi dans le département. Vous dire que l'on a aussi plutôt une bonne nouvelle, à savoir que nous sommes sur les chiffres de février qui corroborent ce qui avait été observé à la fin de l'année, en dessous des 10 000 demandeurs d'emploi dans le Jura, très exactement au dernier recensement à 9780. Cette baisse nous amène un taux de chômage estimé aux alentours de 7 %. Nous étions déjà le département le moins impacté par le chômage en Bourgogne Franche-Comté, ceci est confirmé et l'on reste avec un chiffre donné à 6,9 % par la Direccte et à 7 % par Pôle Emploi. Le chômage des moins de 25 ans recule assez fortement, même si l'analyse de la fuite des jeunes de notre département est avancée, elle n'explique pas totalement cette baisse. Toujours un point d'attention plus négatif sur le chômage des plus de 50 ans même si la situation s'améliore. Pour votre information, l'emploi frontalier jurassien représente environ 5 700 emplois sur les presque 34 000 que compte la Bourgogne Franche-Comté. En activité partielle, la reprise de l'activité économique se ressent aussi puisqu'en 2016 nous avons plus de 540 000 heures sollicitées pour 120 000 heures consommées, il y a toujours plus de sollicitations en termes de chômage partiel que de réalisé, tant mieux d'ailleurs et heureusement. En 2017 en comparaison des 540 000, 412 000 heures ont été sollicitées pour 70 000 heures consommées. Vous le voyez, ce sont des chiffres qui vont dans le sens que vous indiquiez avec quand même une reprise économique qui commence à porter ses fruits sur l'emploi, ce qui n'était pas tout à fait le cas ces derniers temps. On constatait bien une reprise économique mais il y avait un frémissement car on voyait que l'emploi intérimaire augmentait, ça laissait pressentir que ça porterait ses fruits et c'est le cas. Gardons le cap ! ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci bien pour ces nouvelles en termes d'économie et d'emploi. Même si ce sont de bons chiffres, pour autant il y a encore un progrès à espérer bien entendu ».

Luc DREVET : « Puis-je profiter de la présence de Monsieur GIROUDET pour lui donner la parole sur le thème du prélèvement à la source, même si l'on a prévu deux réunions l'une à Lons-le-Saunier et l'autre à Dole ».

Denis GIROUDET : « Le prélèvement à la source, c'est très simple. Premier message, nous organisons des réunions avec les collecteurs. Nous avons déjà rencontré 450 collectivités dans le Jura et nous organisons également des réunions avec les chambres consulaires et les banques. Le deuxième message important et je pense qu'on le démontre pendant nos interventions qui durent environ deux heures, c'est que le lien entre le salarié contribuable et la DGFIP demeure. Les entreprises ne se substituent pas à la DGFIP. Pour l'entreprise, c'est simple : elle reçoit un taux, elle l'applique, elle déclare et elle reverse. Tout le reste incombe à la DGFIP. J'en profite pour dire que l'on pourra gérer complètement son impôt en ligne via le site impots.gouv.fr

Le troisième message et je pense que vous le savez, le prélèvement à la source est une réforme du paiement de l'impôt et non de l'impôt. Tout ce qui fait les charmes extrêmes de l'impôt à savoir la déclaration, le quotient familial, les frais réels etc... tout cela reste en l'état. Tout ce qui est paiement d'impôts classiques, notamment la mensualisation, le paiement par chèque, s'arrêtent en décembre et on bascule en janvier 2019 sur le prélèvement à la source. En janvier 2019, vous paierez votre impôt sur les revenus 2019 et lorsque vous ferez votre déclaration en 2019 sur vos revenus 2018, vous aurez le plaisir de voir que vous avez calculé votre impôt et que la DGFIP va vous l'annuler, sauf exception plurielle par les sites des revenus exceptionnels ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci pour ces informations. Nous aurons le plaisir d'en reparler lors des réunions que nous co-organisons le 5 avril prochain à Lons-le-Saunier et le 10 avril à Dole ».

PERSPECTIVES 2018 POUR LE TOURISME DANS LE JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Pierre Emmanuel BERTHET, Membre Titulaire de la CCI du Jura et Membre de l'UMIH Jura.

Pierre Emmanuel BERTHET : « Bonsoir à toutes et à tous. Si Monsieur le Président me le permet, j'aimerais également faire un flash-back sur l'année 2017. Je vais être un peu moins positif que les deux intervenants précédents. On assiste à une baisse du taux d'occupation en hôtellerie dans le Jura, les chiffres variant entre - 1 % et - 4 %. Deux départements de la région Bourgogne Franche-Comté connaissent ce phénomène à savoir, la Nièvre et le Jura. Par ailleurs, nous connaissons toujours la problématique de mises aux normes incendie et accessibilité qui entraîne un report d'investissements sur la partie aménagement. Airbnb impacte fortement l'activité de l'hôtellerie. Concernant la restauration, je serai peut-être un peu plus positif. En 2017, le Jura a gardé ses étoiles sauf un, en termes de qualité le Jura est toujours présent avec une nouvelle génération qui arrive et de nouveaux restaurateurs qui s'installent.

Cependant, les deux secteurs de l'hôtellerie et de la restauration rencontrent notamment toujours les mêmes problèmes, à savoir ceux du recrutement et de la transmission d'entreprise. Nous avons des établissements dont les propriétaires souhaitent partir à la retraite cependant aujourd'hui il n'y a pas forcément de candidats à la reprise. Nous travaillons sur ces points afin que les porteurs de projets viennent chez nous et investissent. Même s'il est déjà parti, je souhaitais remercier le Président du Conseil Départemental du Jura pour l'organisation l'an dernier du Tour de France cycliste qui a eu un impact très important pour le tourisme jurassien et nous avons besoin de ce genre d'événements ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Pierre Emmanuel BERTHET et donne la parole à Gérôme FASSET, Président du Comité Départemental du Tourisme.

Gérôme FASSET, Président du Comité Départemental du tourisme : « Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Mesdames les Parlementaires, Mesdames et Messieurs les Présidents.

Je suis élu à la présidence du CDT depuis quelques mois et je vous remercie de me donner cette tribune afin de faire le point sur l'année 2017 ainsi que sur les nouvelles orientations qui vont être mises en place en 2018.

Comme vous le savez peut-être déjà, la Région, le Département et les EPCI partagent cette compétence depuis la mise en place de la loi NOTRe. Une chose diffère cependant par rapport aux années précédentes, c'est que le Département ne peut plus intervenir en termes d'économie sur le tourisme, en revanche il intervient en termes de promotion et de développement de la politique départementale. C'est pourquoi nous sommes en train de mettre en place au CDT une politique qui va certainement rejoindre celle de l'Etablissement Public Administratif (EPA) que le Département souhaite créer, c'est-à-dire que nous souhaitons vraiment co-structurer et co-fonder le tourisme à l'échelle du département.

Pour faire simple, on pense élaborer ce système d'une manière pyramidale, à savoir, nous servir du nom « Jura » qui est le plus connu, descendre sur les quatre grandes régions touristiques que sont le Haut-Jura, le Pays des Lacs, le Revermont et la Plaine Doloise, puis descendre au niveau des intercommunalités, des EPCI, des agglomérations, et enfin des communes mais également de tous les professionnels du territoire.

Nous avons commencé à restructurer le CDT de cette manière. Mes services et moi-même rencontrons de nombreux élus qui accueillent plutôt favorablement cette façon de voir les choses et puisque nous souhaitons co-fonder, nous demandons aux collectivités de nous rejoindre pour avoir cette communication commune. Nous allons ensuite nous organiser de la manière suivante, à savoir « à tiroir » ; nous n'allons pas obliger les collectivités mais ce sont elles qui vont choisir. Quand on va décider d'aller sur des salons sur telle ou telle communication, les collectivités ou les professionnels décideront d'accompagner, de financer et en contrepartie nous leur demanderons de participer puisque l'on estime que ce sont les élus et habitants du territoire qui doivent venir vendre sur les salons le Jura qu'ils connaissent bien. Je suis originaire de la plaine doloise et c'est aussi un message du Président pour dire que tous les secteurs du département doivent être représentés au niveau touristique et tous doivent également faire un effort. Le territoire sur lequel je suis élu est longtemps resté le parent pauvre en termes de tourisme et quand on recherche un peu on s'aperçoit que l'on a de belles choses à faire évoluer sur nos territoires. C'est pour cela que le Jura est vraiment une destination quatre saisons.

Cet EPA va rassembler toutes les collectivités, nous serons bien évidemment présents sur le salon Made in Jura et c'est vraiment un point très important pour nous. Je souhaitais remercier son Président, ici présent, de nous avoir sollicités très tôt.

Le CDT reste toujours une structure associative professionnelle au service du département, des professionnels et des partenaires institutionnels tels que la CCI avec qui nous entretenons de très bons rapports.

Sur une vision un peu plus large, on reconnaît des perspectives qui sont plutôt encourageantes en matière de marge de progression réelle dans le domaine du tourisme. C'est un domaine d'intervention qui, au niveau départemental, reste légitime et pertinent.

Concernant Jura Tourisme, nous souhaitons valoriser l'attractivité du Jura mais également faciliter, organiser et assurer la mise sur le marché et la commercialisation de la destination Jura et de ses produits, mais également de fédérer et d'accompagner les acteurs du tourisme et des territoires en partenariat avec le Conseil Départemental.

À côté de ces trois grands axes de développement, nous nous basons sur les filières de produits d'excellence qui sont, sports et loisirs de nature, gastronomie et œnotourisme, le thermalisme, la remise en forme et le bien-être, les grands sites patrimoniaux et bien sûr la filière neige... de quoi accueillir bon nombre de touristes tout au long de l'année sur notre département.

En 2018, nous avons ouvert un nouveau plan marketing à l'échelle du Jura avec la refonte de la stratégie de communication qui comprend la création de nouveaux outils comme le magazine « Destination Jura » pour faire rayonner notre département à l'extérieur et inciter les clients en séjour à consommer « Jura ».

Toujours sur le même principe, les quatre grandes régions touristiques ont un nombre de pages égal et dans lesquelles nous allons rencontrer les collectivités qui peuvent mettre en avant tels ou tels accueils ou encore, particularités de leur territoire ; la nouvelle plateforme numérique et digitale avec la refonte du site Internet qui constitue la pierre angulaire de notre stratégie marketing ; la poursuite du développement de nos filières d'excellence en intégrant si possible le tourisme de découverte économique (visites d'entreprises en lien avec le Made in Jura) : la restauration de relations fortes avec les territoires pour vendre le

Jura globalement et éviter la dispersion de nos forces et de nos atouts. C'est ce que je vous disais tout à l'heure, nous devons vraiment nous concentrer sur ce Jura et ensuite décliner sur nos territoires, mais si nous investissons chacun de notre côté, nous pensons que nous serons certainement moins forts.

En matière de développement, il faut pouvoir aussi évaluer le potentiel actuel de l'offre en matière d'hôtellerie pour faire des choix qui ne mettent pas en difficulté les établissements existants. Ce point a été évoqué lors de notre dernier conseil d'administration et nous souhaitons lancer un état des lieux, faire une radioscopie de l'offre existante avec le concours de l'UMIH et de la CCI. Il s'agirait de relancer la réflexion sur la cellule hôtellerie, mais le CDT a besoin du soutien des filières dans ce domaine et également de la CCI.

Rapidement, quelques chiffres : pour les campings, 2017 a été une excellente année, pour l'hôtellerie ce fut un peu plus difficile. Zoom sur la saison hiver 2017/2018 qui vient de se terminer : sur la partie haute du massif, nous avons une progression avec un enneigement particulièrement bon cet hiver, en revanche le remplissage des hébergements a été un peu moins important sur les plateaux où la neige n'a pas été présente de manière continue. Sur l'ensemble du massif, les hébergements sont restés stables par rapport à l'année dernière. Un point également sur la SOGESTAR : nous avons eu une augmentation de 12 % de la fréquentation et arrivons à près de 4 350 000 euros dans le domaine alpin et 470 000 euros dans le domaine nordique.

Malgré la présence d'une clientèle étrangère, la clientèle française est la plus présente sur notre département avec 1,1 million de voyages, 5,2 millions de nuitées avec une durée moyenne de quasiment cinq jours. Nos principaux clients étrangers sont les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et le Royaume-Uni sur lesquels « Montagnes du Jura » et Jura Tourisme ont investi en matière de communication et cela représente une part importante avec 35,9 % des nuitées. On parle souvent de vendre notre Jura à l'extérieur des frontières mais on ne doit pas non plus oublier de le vendre à nos voisins plus proches tels que les lyonnais, les parisiens et toutes les régions qui jouxtent la Bourgogne Franche-Comté.

En matière d'hébergement, nous avons 106 500 lits touristiques sur le département mais, malheureusement ou heureusement, nous avons 64,8 % de lits non marchands, c'est-à-dire de résidences secondaires encore très présentes sur notre département. Sur le reste des lits disponibles ce sont 10,9 % pour l'hôtellerie, 57,2 % pour le camping, 14,1 % pour les meublés labellisés, sinon le reste c'est de l'hébergement de randonnée ou collectif, les résidences de tourisme, les chambres d'hôtes labellisées.

Voilà, Monsieur le Président, pour cette présentation rapide du tourisme jurassien ».

APPUI APORTE PAR LA PLATEFORME RH JURA AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE POUR DESSERER LEURS CONTRAINTES DE RECRUTEMENT

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Rachel THEUREAUD, Responsable Emploi, Compétences, RH de la CCI du Jura.

A l'appui de la présentation projetée en séance et annexée au présent compte-rendu, **Rachel THEUREAUD** présente l'activité de la Plateforme RH et les différents appuis qu'elle apporte aux entreprises du territoire afin de desserrer leurs contraintes de recrutement.

« Bonsoir à toutes et à tous. Merci de me donner une place à la Plateforme RH ce soir. Je rebondis sur ce qui a été évoqué juste avant, effectivement ce mieux économique constaté depuis la fin de l'an dernier se ressent sur le recrutement. La Plateforme RH est un projet piloté par les trois Chambres Consulaires. Une importante majorité des partenaires s'occupe sur le territoire de tout ce qui relève de l'emploi, de la formation et des ressources humaines. Vous allez les retrouver dans la présentation de ce soir. Autour de la Plateforme RH, il y a des acteurs du territoire qui réfléchissent à des choses à mettre en place pour essayer de trouver des solutions pour desserrer les contraintes de recrutement des entreprises.

La Plateforme RH, ce sont des outils que nous avons mis en place, notamment une bourse d'emploi depuis 2009 sur laquelle les entreprises peuvent déposer leurs offres mais aussi consulter des CV qui nous sont adressés de manière spontanée, et bien entendu, nous ne nous substituons pas à Pôle Emploi. Nous avons acquis depuis cette année un outil qui se nomme « Job Feed » et qui nous permet d'agrèger les offres d'emploi du Jura ; cet outil nous permet également de réaliser des statistiques sur l'emploi, sur les métiers en tension, mais aussi de renseigner les viviers de candidats potentiels pour nos entreprises afin qu'ils aient l'information sur les offres d'emploi du Jura.

La Plateforme RH permet quatre mises en relation par semaine et contribue à maintenir ou créer environ 160 postes par an. Elle organise tous les ans un ou deux ateliers sur le développement des pratiques en recrutement : pour l'exemple, en février dernier nous avons fait intervenir une agence de communication qui a aidé les entreprises à imaginer des offres d'emploi et des annonces dynamiques et attractives afin de les poster sur les réseaux sociaux, ces réseaux s'ajoutant et ne se substituant pas à tous les vecteurs de recherche d'emploi qu'elles peuvent connaître. Nous travaillons depuis deux ans en partenariat sur la manière de recruter via les réseaux sociaux car c'est en effet un moyen supplémentaire et intéressant en tout cas pour certains profils afin de trouver des demandeurs d'emploi à l'extérieur du Jura. Nous développons également l'emploi partagé multisectoriel ; nous avons un groupement d'employeurs au sein de cette Plateforme dans lequel nous développons cette manière de recruter, c'est-à-dire que lorsque les petites entreprises n'ont pas les moyens d'un temps plein voire la finance pour l'assurer, nous formons les personnes à être dans deux ou trois endroits différents afin de leur permettre de constituer un CDI ou un CDD à temps plein sur le territoire, cela représentant actuellement un peu plus d'une trentaine de postes par an. Concernant le volet recrutement, trois clubs RH existent sur les trois grands bassins d'emploi à savoir Dole, Lons-le-Saunier et Le Haut-Jura. Les responsables des ressources humaines des entreprises qui font partie de ces clubs RH travaillent en réseau, notamment en matière de recrutement en se demandant et s'échangeant des CV.

J'ai expliqué dans mon propos liminaire qu'il y avait des partenaires de la Plateforme RH, à savoir Pôle Emploi, les Missions Locales, les entreprises d'insertion, les structures qui

s'occupent des personnes reconnues travailleur handicapé, le Conseil Départemental avec les personnes bénéficiaires du RSA, le parrainage, la Préfecture avec le service des réfugiés, l'AFPA, les agences d'intérim. Des comités techniques ont lieu dans chaque bassin d'emploi tous les deux mois et tous ces acteurs sont autour de la table pour faire un rapprochement entre les offres et les personnes employables dans leurs viviers.

Concernant les 95 prestations réalisées en 2017 par la Plateforme RH, deux d'entre elles sont spécifiquement à destination des entreprises : l'aide au recrutement, il s'agit d'aider le dirigeant au sourcing, et le conseil RH en termes d'organisation et de gestion des compétences.

Dans le cadre de notre programme 2018, nous proposons une prestation ciblée « Jura 2 emplois » destinée aux entreprises qui recrutent des futurs collaborateurs et qui souhaitent faire accompagner le conjoint afin qu'il trouve un emploi plus rapidement. Nous nous sommes positionnés sur ce type de prestation avec un pack que nous mettons en place avec les communautés de communes intéressées sur le volet intégration. Ce volet intègre l'accompagnement au logement, des informations sur les loisirs, les structures scolaires, sur le cadre de vie de la commune qui accueille le salarié etc... nous avons commencé à mettre en place ce pack avec les communautés de communes du Haut Jura et nous espérons continuer à le développer sur les autres bassins d'emploi.

Une autre idée a émané des clubs RH : mettre en place des réseaux d'alternants pour inciter les jeunes à rester ou à revenir travailler sur notre territoire. Le démarrage de ces réseaux se fera sur Dole en septembre 2018 en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole qui mettra à disposition un animateur, sur Lons-le-Saunier en septembre 2019 et sur le Haut Jura en septembre 2020.

Nous essayons également de mettre en place un partenariat avec des régions dans lesquelles le taux de chômage est un peu plus élevé que celui du Jura comme le nord de la France, la région parisienne mais pour d'autres raisons, et la mégapole de Lyon pour essayer d'attirer des jeunes parents qui recherchent des conditions de vie plus près de la nature. Nous pensons avoir une carte à jouer en la matière pour les attirer, trouver du travail pour les conjoints et intégrer ces jeunes parents dans nos communautés de communes.

Lors des comités techniques, quand nous avons fait le tour de tous les partenaires qui ont des viviers de candidature, nous nous sommes aperçus que tous ces viviers ne connaissaient pas forcément bien nos métiers. Nous avons donc décidé de mettre en ligne sur le site Plateforme RH des clips qui présentent les métiers les différentes entreprises du Jura.

Je vous remercie pour votre attention ».

Jean-Luc ALLEMAND, Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet : « Le Pays Lédonien développe un outil nommé Tag Emploi qui semble similaire à Job Feed. J'aimerais savoir si vous vous êtes rapprochés ? »

Rachel THEUREAUD : « Oui, nous sommes en relation avec Sébastien MAITRE qui gère l'outil Tag Emploi ».

Michel CHAMOUTON, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale : « Je souhaitais adresser mes félicitations à notre intervenante car elle est la cheville ouvrière de cette Plateforme RH depuis plusieurs années. Je pense que c'est le moment de saluer le travail qui est réalisé avec efficacité. La volonté vraiment affichée de cette plateforme interconsulaire est de favoriser la mise en relation et de résoudre les problématiques des demandeurs d'emploi et des recherches faites par les employeurs. Je suis d'assez près le travail de cette plateforme dont je mesure pleinement l'efficacité. Je tenais simplement à le rappeler ».

Rachel THEUREAUD : « Je vous remercie ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Michel pour cette reconnaissance du travail réalisé ».

Luc DREVET : « Je m'associe aux félicitations du Président de la Chambre de Métiers, en soulignant la dimension interconsulaire qui est une très belle réussite à trois, avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture ainsi que la confiance qui nous est accordée, grâce à Rachel et à ses collègues, par le Fonds Social Européen et par la Direccte qui nous accompagnent financièrement depuis de nombreuses années».

ACTUALITE DE L'ASSOCIATION « MADE IN JURA »

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Anselme HOFFMANN, Président.

Anselme HOFFMANN, Président de l'association « Made in Jura » : « Bonsoir à toutes et à tous. Je vous remercie Monsieur le Président pour votre invitation.

Initiée par le Conseil Général du Jura en 2003, Made in Jura est portée depuis 2016 pour sa partie économique par une association d'entrepreneurs soucieux de poursuivre la promotion de leurs produits avec cette marque de qualité économique connue et reconnue. Suite à la loi NOTRe, le Conseil Départemental du Jura ayant perdu la compétence économique, nous étions un certain nombre d'entrepreneurs à utiliser au quotidien Made in Jura et nous avons eu la possibilité de créer cette association dont le but était tout simplement de regrouper des savoir-faire jurassiens et plus largement se dire qu'on allait le faire savoir au-delà du Jura. Contrairement à ce que l'on pense, pour adhérer à l'association il ne fallait pas forcément avoir un produit estampillé mais tout simplement avoir une compétence, être basé et immatriculé dans le Jura. Adhérer permet d'être certifié Made in Jura et donc de pouvoir utiliser le logo sur leurs supports de communication et, dans certaines conditions, sur leurs produits. C'est aussi l'occasion pour eux de s'inscrire dans un réseau et de bénéficier d'une valorisation de leurs savoir-faire.

Aujourd'hui, plus de 300 chefs d'entreprise composent le collectif Made in Jura ce qui représente environ 2 000 emplois dont 50 % sont des entreprises de production industrielle, artisanale ou agricole.

Vous avez tous entendus parler de l'édition 2016 du Salon qui correspondait à l'année où nous avons créé l'association. Depuis lors, nous avons une permanente en charge de l'association, Marine Couturier ici présente et avons mené quelques actions, notamment en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. L'association poursuit des partenariats avec les intercommunalités pour proposer des réseaux d'ultra-proximité : des rencontres ont ainsi été proposées sur le Val d'Amour et Jura Nord et d'autres sont en projet sur le Grand Dole notamment.

Nous avons également organisé une soirée dédiée à l'association Made in Jura, et là je tiens à remercier Jean-Charles Arnaud de nous avoir accueillis et vraiment facilité l'organisation d'une très belle manifestation qui s'est déroulée en Novembre dernier aux Rousses en présence de plus de 250 personnes.

Nous participons également avec la CCI à de nombreux ateliers numériques et plus largement en termes de communication, nous nous sommes aperçus que Made in Jura n'est pas forcément utilisé à bon escient par nos propres adhérents. Nous avons réussi à avoir un partenariat avec Autoroute Infos avec plus de 500 minutes d'interview négociées au-delà du Jura sur des savoir-faire.

Dans 6 mois se tiendra une nouvelle édition du salon qui avait réuni près de 60 000 personnes en 2016. Je souhaite apporter une précision, l'association n'est pas organisatrice du Salon mais porte uniquement la partie économie. Made in Jura aura son propre stand, collecte les demandes d'exposition de ses adhérents, le commissariat général étant assuré par le Conseil Départemental du Jura qui est organisateur de ce salon. La magie de ce salon est que l'on trouve de tout, du culturel, du sportif, de l'associatif et de l'économique. Les membres adhérents de l'association ont un tarif privilégié. L'association Made in Jura ne peut vivre qu'à partir du moment où elle a des adhérents, la cotisation étant basée sur le nombre de salariés. Nous avons énormément de sympathisants dans le Jura et au-delà du Jura, on aimerait les transformer en adhérents et je compte sur vous. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Je vous remercie et reste disposé à répondre à vos questions ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Anselme HOFFMANN et propose la parole à la salle pour d'éventuelles questions diverses. Aucune demande de parole n'étant faite, il propose de poursuivre par les interventions de fin de séance.

INTERVENTIONS DE FIN DE SEANCE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice du Jura.

Marie-Christine CHAUVIN, Sénatrice du Jura, fait l'intervention suivante :

« Je vous remercie. Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur, Mesdames les Parlementaires et chères collègues, Mesdames et Messieurs, c'est un grand plaisir pour moi d'être présente aujourd'hui. Cette séance fut très enrichissante même si je connais bien le Jura ; j'ai fréquemment des contacts avec de nombreuses forces vives du territoire, mais nous avons toujours des choses à apprendre et je suis très heureuse d'avoir participé à cette Assemblée Générale.

L'accompagnement figure dans l'une de vos priorités majeures. Cet accompagnement est vraiment nécessaire et vous le remplissez d'une merveilleuse façon. L'accompagnement au digital et j'ai envie de dire du « bouleversement », car le digital et le numérique sont de plus en plus présents dans notre société souvent pour le bien, mais le bien à condition de savoir bien se l'approprier, le manipuler et à condition d'être bien conscient de tous les risques qu'il y a derrière. Vous avez également évoqué la cyber sécurité dont les grandes entreprises sont tout à fait conscientes, mais dans les petites entreprises je crois que l'on ne peut pas imaginer le danger existant, car le jour où l'on se fait tout pirater, c'est une catastrophe. Vous avez raison, c'est bien le devoir de la CCI de sensibiliser les entreprises et je vous remercie pour tout ce que vous faites en la matière.

Vous avez également souligné les problèmes de recrutement des entreprises. J'ai évoqué ces sujets avec les directeurs de l'Académie mais aussi de Pôle Emploi ainsi que la mise en adéquation de la formation et des besoins des entreprises, car je pense qu'il y a un réel

problème. Des jeunes vont en formation et malheureusement pour eux, ces formations débouchent sur très peu de portes ouvertes alors que nous savons que dans de nombreux métiers on ne parvient pas à trouver de personnel. Je souhaite adresser mes félicitations à la Plateforme RH pour le travail réalisé en la matière et également pour le travail de sensibilisation que vous menez auprès des jeunes au travers de la Semaine école-entreprise. Je fais partie de la Commission des Affaires Economiques du Sénat et nous avons auditionné le problème de l'affaire Lactalis afin de comprendre pourquoi le temps de réaction de retrait des produits a été si important. Là aussi, il ne faut pas montrer l'entreprise du doigt car nous savons que dans l'agroalimentaire ce type de risque est bien présent même si toutes les précautions majeures sont prises.

La présence aux côtés du milieu économique est indispensable. Vous savez que je suis une élue de terrain et j'ai commencé à rencontrer des entreprises et je souhaite continuer dans ce sens. Si vous avez des messages à faire remonter, si vous souhaitez me contacter je suis bien sûr à votre disposition.

Le 29 mars prochain, sera organisée une journée des entreprises au Sénat lors de laquelle un certain nombre d'entreprises jurassiennes ont été conviées pour débattre sur le thème du recrutement. Toutes ne l'ont pas été bien évidemment, mais l'an prochain un nouveau panel sera convié.

Monsieur le Président, nous nous sommes rencontrés lors de ma prise de mandat afin d'évoquer les craintes, les difficultés, les souhaits de la CCI. Il est vrai que les CCI doivent avoir une reconnaissance, qu'elles ont besoin de moyens pour fonctionner et si l'on veut que les entreprises soient bien accompagnées, des moyens sont nécessaires.

Je tenais vraiment à être présente aujourd'hui pour vous prouver ma reconnaissance et vous dire que je suis persuadée que la CCI du Jura à toute son utilité et vraiment vous remercier de votre efficacité ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Marie-Christine CHAUVIN pour son précieux soutien et donne la parole à Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura.

Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura, fait l'intervention suivante :

« Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Directeurs, Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie pour votre invitation et c'est toujours avec beaucoup d'intérêt que je suis vos travaux qui montrent la place essentielle que tient la CCI dans le paysage jurassien. CCI qui est toujours aux côtés des entreprises pour les accompagner, aux côtés des réseaux professionnels et interprofessionnels, aux côtés des collectivités et dont l'action est essentielle auprès de nos entreprises qui sont les piliers pour créer de la richesse dans notre département. Pour redistribuer la richesse, il faut d'abord la créer. On peut donc vous féliciter pour votre action dans le Jura. Nous avons entendu des chiffres encourageants, des bonnes nouvelles qui sont, je pense, le fruit de votre travail à vous tous ici présents qui représentez la diversité et la richesse du Jura, département exemplaire à bien des endroits pour sa capacité d'innovation, de recherche de la qualité. C'est vous tous qui êtes capables de prendre des risques, d'être courageux, d'entreprendre, d'innover qui créez cette richesse et cet emploi.

Au niveau national nous avons également entendu de bons chiffres comparables à ceux que nous pouvons constater dans le Jura avec 2 % de croissance, chiffre que nous n'avons pas connu depuis 10 ans, mais en même temps un déficit public ramené à 2,6 % pour répondre aux exigences européennes.

Le Jura est un département exemplaire avec un taux de chômage d'un peu plus de 6 %. Si nous le comparons aux huit autres départements de la région Bourgogne Franche-Comté, le

Jura est le département dans lequel le nombre de personnes inscrites au RSA et bénéficiant de la CMU est le moins élevé. Ceci est le fruit du travail de nos entreprises et de nos entrepreneurs jurassiens.

Je pense que l'on peut voir dans cette embellie économique certes une conjoncture qui s'améliore mais aussi des mesures fortes prises par le Gouvernement pour la compétitivité des entreprises : on peut parler de la modernisation du Code du travail, de la baisse de l'impôt sur les sociétés, du prélèvement forfaitaire unique, de la transformation du CICE en abaissement de charges. Vous le savez, la volonté de la majorité gouvernementale actuelle est de poursuivre dans cette voie. Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, a lancé un plan pour les entreprises via une consultation publique sur le PACTE au travers de laquelle beaucoup d'entrepreneurs ont déjà émis des avis et des propositions. Il y aura donc une « loi entreprises » qui sera issue de ce PACTE et de ces consultations dont les mesures fortes seront le financement des entreprises, de nombreuses mesures pour favoriser l'investissement et encadrer les pratiques bancaires pour faire en sorte que l'argent retourne à l'économie réelle car c'est elle qui fait ce qu'est notre société.

Il y aura également des efforts pour changer l'acculturation des Français par rapport au monde de l'entreprise. Vous l'avez dit, les difficultés actuelles des entreprises jurassiennes résident dans la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée malgré des carnets de commandes remplis. Ces difficultés de recrutement sont très sérieuses et il faut vraiment trouver des solutions. Je pense que la première d'entre elles est de changer la culture des Français sur l'entreprise, changer la vision que l'on a aujourd'hui de l'entreprise et cela dès l'école. Il faut ouvrir les portes des entreprises et vous le faites très bien, mais également les ouvrir au grand public. Il faut également redonner le goût du travail, montrer que l'on peut être heureux en travaillant et c'est d'ailleurs une préoccupation du Gouvernement actuel en faisant en sorte que le travail paye plus que l'inactivité.

Je vous recommande l'excellent travail du CESE qui nous avait été présenté l'an dernier. Le Gouvernement pense que l'une des pistes est la transformation de l'apprentissage. Actuellement en France, seulement 7 % des jeunes prennent la voie de l'apprentissage contre 15 % dans les pays européens alors que 7 jeunes sur 10 trouvent un emploi à l'issue d'un apprentissage. Il y aura des mesures importantes pour réformer ce mode de formation, à savoir, rendre l'apprentissage plus attractif pour les jeunes, l'ouvrir jusqu'à 30 ans et enfin adapter le système aux besoins des entreprises. Il faut donc donner une place centrale au monde professionnel et aux entreprises dans le fonctionnement de l'apprentissage. C'est aussi un système de fonctionnement beaucoup plus simple et beaucoup plus transparent.

Au travers de la présentation qui a été faite sur le tourisme, on se plaint de ne pas pouvoir attirer des cadres dans le Jura. Je crois qu'il faut arrêter de parler dans ce sens. Lorsque j'entends parler de déserts médicaux, quel médecin va venir s'installer dans un désert ? Notre Jura n'est pas un désert, quand on circule un petit peu on se rend compte que c'est un département vraiment formidable où il y a une qualité de vie exceptionnelle, où l'on peut élever ses enfants au grand air, où l'on a une vie sociale avec ses voisins ... donc je pense qu'il faut vendre le Jura de cette façon et arrêter de parler de déserts ruraux si l'on veut faire venir les gens. Notre Jura a une chance inouïe car il y a un maillage d'entreprises dans tout le département, on peut vivre à la campagne et ne pas être loin de son entreprise. Il faut donc vendre cette image très positive.

Je ne peux que tous vous féliciter et vous dire, qu'autour de votre CCI, c'est votre façon « de la jouer collective » et de créer des réseaux qui fait votre force. C'est la capacité des jurassiens à coopérer et à travailler ensemble qui fait leur force, et vous le mettez très bien en valeur. Je vous félicite, vous remercie et vous confirme que je serai toujours à vos côtés pour défendre vos intérêts ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Danielle BRULEBOIS et donne la parole à Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura.

Sylvie VERMEILLET, Sénatrice du Jura, fait l'intervention suivante :

« Merci Monsieur le Président. Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Chères collègues Parlementaires, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs les Présidents et Chefs d'Entreprise.

Je vais m'associer aux félicitations de mes collègues pour saluer l'excellence, l'énergie et les savoir-faire que vous représentez individuellement et collectivement ce soir et vous dire que je suis très heureuse d'être parmi vous.

Cela ne fait que six mois que je suis élue donc je ne vais pas vous faire bien des affirmations, mais plutôt vous livrer les questions que je me pose pour ensuite échanger avec vous.

Je fais partie de la Commission des Finances au Sénat, aussi je suis plus versée aux aspects fiscaux et financiers. Nous nous étions rencontrés, Monsieur le Président, dès ma prise de fonction par rapport à quelques difficultés dans le Projet de Loi de Finances. Je souhaite donc vous redire que je suis entièrement à vos côtés pour étudier vos préoccupations, celles de la CCI mais aussi celles des entreprises parce que je me prépare déjà au prochain Projet de Loi de Finances.

Juste quatre points.

Le premier a été largement évoqué, à savoir qu'à partir du moment où l'on est sur des perspectives de croissance, il y a la perspective du recrutement mais vous le savez mieux que moi et je constate que vous vous y attellez très bien. Avec ces excellents chiffres, notamment sur le commerce extérieur avec presque 32 % de croissance, il s'agit de relever le défi de trouver la main-d'œuvre et sans doute la trésorerie pour accompagner le développement.

Concernant la CCI et plus précisément son financement, quid de la pérennité du financement des petites Chambres de Commerce et d'Industrie ? Je sais que la question n'est pas réglée et je suis à votre disposition pour en reparler et faire le point avec l'actualité, la réalité de l'exécution de votre budget 2018.

Une perspective de croissance certes, mais inférieure à 2 %, qui est annoncée pour trois ans car on ne peut difficilement faire plus, est-ce suffisant pour construire des stratégies solides pour les chefs d'entreprise que vous êtes ? Je suis plutôt optimiste, mais est-ce suffisant pour enclencher une dynamique qui permettrait de résister éventuellement à une décroissance par la suite ?

Enfin, sur des aspects purement financiers et fiscaux, je pense que la transformation du CICE en baisses de charges est une bonne mesure tout comme l'abaissement du taux de l'Impôt sur les Sociétés. Est-ce que pour vous, Chefs d'entreprise, ces opérations sont plus visibles ou est-ce que finalement vous aviez déjà compris ? Je crois qu'il y a des mesures et des efforts qui sont faits mais encore faut-il que cela se traduise par une réelle dynamique.

Je pense que vous n'allez pas répondre à mes questions, c'était peut-être à moi de répondre à un certain nombre des vôtres, mais ce sont mes préoccupations actuelles et les pistes sur lesquelles je travaillerai dans les mois qui viennent.

Je vous renouvelle toutes mes félicitations. Merci ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Sylvie VERMEILLET et donne la parole à Richard VIGNON, Préfet du Jura.

Richard VIGNON, Préfet du Jura, fait l'intervention suivante :

Merci Monsieur le Président. Madame la Députée, Mesdames les Sénatrices, Mesdames, Messieurs. Je m'associe aux propos qui viennent d'être évoqués sur le rôle de la CCI, sur le plaisir que nous avons tous de passer un moment avec vous à l'occasion de votre Assemblée

Générale, un plaisir d'autant plus important que cette semaine est la « Semaine de l'Industrie » et qu'aujourd'hui, c'est son jour de lancement. C'est la raison pour laquelle je suis arrivé un peu en retard, et je vous demande de bien vouloir m'en excuser Monsieur le Président, car j'étais chez DIAGER à Poligny dans le cadre du lancement et de la promotion de cet événement. DIAGER, une entreprise dynamique, solide, innovante, familiale qui est transférée de génération en génération, bientôt la troisième. C'était un plaisir pour moi de pouvoir lancer cette « Semaine de l'Industrie » qui vise ce que souhaite le Gouvernement à savoir, rappeler le rôle qui est celui du moteur économique que jouent les entreprises et l'industrie dans notre pays. Cela permet aussi de rappeler que l'industrie est évidemment un vecteur de création d'emplois. Cela nous permet également de promouvoir l'emploi dans l'industrie et notamment de changer la culture et l'image que peuvent avoir aujourd'hui nos jeunes générations, souvent aidées d'ailleurs par leurs parents. On se rend compte que dans ce domaine, il y a un énorme travail à faire quant au regard porté sur l'industrie y compris d'ailleurs auprès de l'Education Nationale et nous nous y employons avec le recteur et l'inspecteur d'académie. Le troisième volet de la « Semaine de l'Industrie » est aussi de rappeler l'importance de l'innovation, surtout dans ce monde où l'innovation est galopante avec la dématérialisation, le numérique mais aussi toutes les technologies modernes, l'intelligence artificielle, la réalité augmentée. Les entreprises qui ne sont pas dans le train de l'innovation se retrouveront forcément confrontées demain à des difficultés. Il est donc important aussi de le rappeler. C'est ce à quoi nous allons nous employer pendant toute cette semaine.

Ça permettra également de rappeler les politiques portées par le Gouvernement précisément en faveur de la relance économique en reprenant les fils conducteurs du Président de la République qui sont forts de sens, le fil rouge étant de libérer et protéger, cela peut paraître un peu paradoxal pourtant ça ne l'est pas, libérer en cessant de sur-administrer le pays, en donnant plus de souplesse et permettant aux entreprises et aux chefs d'entreprise que vous êtes d'avoir plus de réactivité tout en continuant quand même à protéger, à veiller à ce qu'il y ait à la fois une égalité entre les territoires mais aussi protéger dans tous les sens y compris celui de la consommation.

L'autre fil rouge que porte le Président est d'investir et faire confiance, de ne plus partir sur un système de contrôle à tout crin mais de pouvoir investir et partir sur des contrats de confiance entre l'Etat, les Collectivités et les entreprises. Ces principes seront déclinés au fil du quinquennat, d'une part par une nouvelle politique fiscale, Monsieur GIROUDET a commencé à vous en présenter quelques aspects mais certains sont déjà d'ailleurs efficaces, des efforts seront engagés en matière de commerce extérieur car on voit bien que notre pays a besoin dans ce domaine de s'améliorer, même s'il faut reconnaître que le Jura a quand même, en 2017, des résultats tout à fait intéressants avec une augmentation de près de 27 %. Si au niveau national l'économie faisait 27 % d'augmentation de sa balance commerciale, je pense que l'on serait tous prêts à signer demain matin !

L'autre point est la rénovation du modèle social qui va se décliner en plusieurs réformes. La première est déjà faite, c'est celle du Code du travail mais aussi le projet de loi à venir qui devrait être présenté au mois d'avril au Conseil des Ministres qui est celui pour la liberté de choisir son avenir professionnel et qui va, vous le savez, avoir trois volets : la réforme de l'apprentissage, la réforme de l'assurance chômage et la réforme de la formation professionnelle. Des enjeux éminemment importants parce que comme vous, comme ce qui vient d'être rappelé par nos parlementaires, le principal sujet dans le principal enjeu fasse à cette reprise économique et à cet appel d'air que nous attendions depuis très longtemps, c'est celui de la main-d'œuvre qualifiée et celui du renouvellement générationnel. Et là évidemment, il y a un rendez-vous à ne pas manquer. Il est d'autant plus dur qu'il doit être en symbiose avec les territoires parce qu'il ne peut pas y avoir d'attractivité dans les

entreprises, s'il n'y a pas d'attractivité dans le territoire. Évidemment le Jura a des potentiels et même des atouts qui sont évidents, mais qui le sont à l'échelle départementale, parce que ceux qui y vivent le constatent, l'apprécient, et le Préfet qui vous parle est ravi d'être sur ce territoire magnifique. Il est un peu moins évident mais il l'est quand même au niveau régional par les voisins qui viennent de temps en temps faire des incursions touristiques ou parce qu'ils viennent également s'y installer, mais il l'est beaucoup moins au niveau national et européen. C'est vrai que c'est un territoire qui a besoin d'être connu, c'est pour cela d'ailleurs que toutes les actions qui peuvent être menées et notamment par le biais du tourisme sont tout à fait intéressantes et opportunes. On ne sait pas assez que nous sommes sur un territoire où il fait bon vivre, où il n'y a pas d'enjeux de sécurité majeure, où il y a de bonnes écoles, où il y a des activités et un tissu social et culturel qui irrigue parfaitement le territoire, il n'y a pas de désert et je confirme ce qu'a dit Madame la Députée, et que s'il y a des difficultés par exemple en matière de santé que l'on ne va pas nier ni ignorer, elles ne sont pas plus fortes dans le Jura qu'elles ne le sont sur les autres territoires.

Valoriser notre territoire est vraiment un enjeu important. Ceci étant, cela ne suffira pas et je suis bien d'accord avec vous et c'est la raison pour laquelle ces réformes sur l'apprentissage, sur la formation professionnelle sont extrêmement importantes. Elles vont se décliner tout au long de l'année par ce projet de loi qui va être déposé au mois d'avril et qui comportera aussi une réforme de l'assurance-chômage dont l'objectif est d'aider les chômeurs de façon plus personnelle, de façon à mobiliser un peu plus les demandeurs d'emploi en tenant compte à la fois non plus de leurs compétences et de leur parcours mais aussi de tout leur environnement. Et là aussi, c'est une réforme importante que Pôle Emploi devra porter et qui est déjà en cours. Il s'agit de réaliser une « étude environnementale » du demandeur d'emploi pour savoir quel secteur, quel parcours on peut lui proposer de manière à ce qu'il puisse trouver un emploi adapté à la fois aux besoins du territoire mais aussi à son propre profil. Il faut le rappeler et je trouve que c'est très courageux de la part du Gouvernement, il y a la volonté de revoir les méthodes de contrôle, de sanctions qui soient plus justes, plus adaptées à la réalité que nous rencontrons - et je sais que cela faisait partie des demandes souvent exprimées des chefs d'entreprise - et qui devraient être déclinées avec ce que l'on appelle une mesure qui est la redéfinition de l'offre raisonnable d'emploi qui consiste effectivement à ce que lorsqu'un demandeur se voit proposer un emploi, qu'il soit possible d'apprécier véritablement lorsqu'il le refuse, si les justifications et motivations sont réelles ou s'il y a besoin de l'inciter à peut-être faire les efforts nécessaires.

Il y a également la réforme de la formation professionnelle, enjeu majeur, avec un plan quinquennal d'investissements sur les compétences qui est sans précédent avec une dotation de 15 milliards et la volonté de cibler plus particulièrement 1 million de chômeurs actuellement répertoriés, puis 1 million en direction des jeunes demandeurs d'emploi notamment ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi.

Certaines choses ont déjà été faites et j'ai eu l'occasion récemment de saluer le travail qui a déjà été réalisé dans le cadre de la garantie jeune. Nous avons plusieurs promotions dans le Jura qui ont de bons résultats.

Je ne vais pas vous décliner cette réforme de la formation professionnelle car je pense que vous vous y êtes déjà penchés et que vous en connaissez les grandes lignes : on ne parlera plus en heure mais en euro, une augmentation sera faite plus particulièrement pour les catégories ouvriers, un rééquilibrage entre les formations pour les cadres et celles pour la main-d'œuvre qualifiée, tout cela faisant partie évidemment des attentes partagées pour pouvoir répondre à ce défi que je viens d'évoquer devant vous entre la reprise économique, l'appel d'air et la nécessité de pouvoir trouver une main-d'œuvre qualifiée.

Le soutien de l'État ne s'arrête pas là non plus. Il y a aussi des mesures pour lancer et soutenir l'économie locale, je pense notamment à l'investissement public qui concerne plus particulièrement le secteur du bâtiment et des travaux publics, mais également le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, du tourisme ... tout ce qui peut directement apporter un intérêt pour les entreprises puisque ce soutien à l'investissement public va représenter en 2018 environ 15 millions d'euros entre la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, le Fonds de Soutien à l'Investissement et le Fonds National d'Aide au Développement Territorial. Cela représente, en effet levier, plus de 50 millions d'euros de travaux et d'équipements publics sur l'année 2018. Il y en avait un peu moins en 2017 et la DETR a été augmentée, ce qui me permet d'ailleurs de dire, parce que là aussi c'est toujours l'occasion de bien informer l'auditoire, vous avez certainement entendu parler que la réserve parlementaire n'existe plus, certains craignaient que les subventions que pouvaient accorder les parlementaires pour soutenir l'investissement local étaient perdues, elles ne l'ont pas été mais reversées dans le pot commun de la DETR et nous les retrouvons dans le Jura. L'an dernier, nous avons mis 11 millions de dotations et cette année nous en avons 12 700 000 €. Voyez qu'il n'y a pas de perte de charges sur les modifications qui sont faites en matière de gestion.

Ce que je vous disais est important car, bien sûr, cela intéresse directement le BTP mais n'oublions pas que cet investissement en direction de l'action publique et des collectivités permet aussi d'améliorer le territoire, de le structurer, de porter des projets de développement économique, de porter des projets d'attractivité et tout cela coïncide et fait écho à la recherche d'emploi que vous évoquiez tout à l'heure. Plus le territoire est attractif et moins il y aura de difficultés de recrutement.

Je voudrais simplement conclure en vous disant que nous sommes bien sûrs très à l'écoute pour les raisons que je viens d'évoquer et que ces trois piliers de la « Semaine de l'Industrie » s'appliquent aussi à l'ensemble des entreprises. Que ce soit le soutien à l'économie, l'emploi et l'innovation, cela ne regarde pas uniquement le secteur manufacturier et industriel, mais l'ensemble des entreprises et aussi le monde agricole. L'État, les services et moi-même au premier chef, sommes à votre écoute.

Nous suivons avec beaucoup d'attention et avec tous les soutiens qui sont à notre disposition, les entreprises en difficulté mais nous soutenons aussi, il faut le faire savoir, les projets de développement des entreprises en liaison avec la Région, puisque maintenant avec la loi NOTRe, il y a eu une répartition des compétences. L'État a toujours des outils pour aider les entreprises en situation de développement ou en situation de difficulté. La porte d'entrée est bien sûr les services départementaux et les services de l'État qui sont sous mon autorité. Soyez convaincus que je reste toujours attentif à vos préoccupations et que je mets dans mon devoir celui de vous aider à la promotion de l'entreprise, à la promotion de l'industrie et à la promotion de l'économie.

Au même titre, Monsieur le Président, que j'apprécie la réciprocité parce que, si l'État vous aide, l'État aime bien quand vous l'aidez, et sur un sujet que je considère comme majeur dans ce département, qui n'a rien à voir avec l'économie, c'est celui de la sécurité routière. Vous le savez, nous sommes de très mauvais élèves puisque nous avons un taux d'accidents, qui, ramené à la population, se situe en haut de la strate nationale, un taux de blessés qui lui-même est en hausse et je ne vous parle pas des morts parce que l'année dernière nous en avons eu 31.

J'ai souhaité qu'il y ait un renforcement des actions de prévention. J'ai beaucoup communiqué sur l'augmentation de la répression ce qui a d'ailleurs tout de suite eu des effets directs, puisque le nombre de procès-verbaux et de condamnations des cas les plus

graves a augmenté. La politique que je mène est également menée par le Procureur de la République et je peux vous dire que de ce point de vue, sur les autres aussi d'ailleurs, il n'y a pas d'écart entre nous, mais il fallait aussi renforcer le volet préventif.

Au-delà de tout ce qui peut être fait dans le domaine de la prévention, on renforce notre partenariat avec l'Education Nationale, avec les associations de prévention de sécurité routière et j'ai souhaité renforcer notre partenariat avec les Chambres Consulaires. On vous a contacté, vous avez répondu favorablement et je vous en remercie. Je pense qu'il est important que dans le domaine de la prévention routière, je pense à la conduite directement liée au domaine de l'entreprise que ce soit la conduite des véhicules des entreprises ou les trajets domicile travail qui sont considérés comme des accidents du travail, je pense qu'il y a des choses à faire, à améliorer et je compte sur vous et vous remercie d'avance pour votre aide, parce que c'est un vrai fléau. On ne peut pas faire une demi-heure sur nos routes du Jura sans croiser des chauffards. Si vous arrivez à faire Lons-le-Saunier Dole, Lons-le-Saunier Champagnole, Lons-le-Saunier Saint-Claude, sans croiser un ou plusieurs chauffards, dites le moi et ça me reconfortera. Je suis consterné, chaque fois que je prends la route, de voir le nombre de chauffards, et je mets dans cette catégorie les non-respects de vitesse, le téléphone au volant, ceux qui règlent leur GPS en conduisant ... vous êtes comme moi des usagers de la route et j'imagine que vous devez en croiser quelques-uns.

Donc, merci encore de votre soutien parce que c'est une cause importante qui l'est tout autant que celles que nous avons évoquées. Encore une fois, je me félicite des relations que j'entretiens avec les chambres consulaires et aujourd'hui plus particulièrement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, Monsieur le Président ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Merci Monsieur le Préfet. Concernant ce dernier point, on ne peut pas rester insensible à tout ce qui touche à la sécurité. C'est un peu nouveau pour les chambres consulaires. Bien entendu, ce sera avec plaisir que nous essaierons de contribuer à une amélioration de la performance jurassienne que je n'imaginais pas aussi mauvaise que cela ».

Richard VIGNON, Préfet du Jura : « Nous sommes de bons élèves dans de nombreux domaines mais dans celui-ci, il faut savoir dire quand ça ne va pas, et là ça ne va pas ! »

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres de l'Assemblée que la prochaine Assemblée Générale de la CCI du Jura aura lieu le lundi 25 juin 2018. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance ».

Le Président

Les Secrétaires

Jean-Pierre PARIZON

Patrick JANAND / Philippe MANZONI / Florence PUIG

ANNEXES

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 MARS 2018

REGLEMENT INTERIEUR ACTUALISE DE LA CCI DU JURA

Le règlement intérieur de la CCI du Jura homologué par le Préfet du Jura suite à son adoption en Assemblée Générale le 28 novembre 2011, a dû être actualisé pour se conformer au référentiel national.

Le projet de règlement intérieur qui est soumis à votre approbation a été élaboré dans le respect des limites fixées par les textes législatifs et réglementaires généraux applicables aux CCI Territoriales.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

VU : - l'accord du Bureau,

approuve le nouveau règlement intérieur de la CCIT du Jura qui lui est présenté.

ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 26 MARS 2018

**CONSULTATION DE LA REGION DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
POUR LE SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE REGIONAL (SIEG)
ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION-REPRISE-DEVELOPPEMENT DES TPE ET DES ENTREPRISES
DE L'ESS DEPARTEMENT DU JURA**

Dans le cadre de ses compétences, la Région Bourgogne Franche-Comté souhaite organiser l'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre d'un Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) de manière à garantir aux porteurs de projets une lisibilité des acteurs de l'accompagnement et d'assurer à ceux-ci une reconnaissance sur la durée.

Dans ce cadre, la Région organise une consultation afin de sélectionner les organismes chargés de l'accompagnement et du financement à la création/reprise et au développement des TPE et entreprises de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Cette consultation porte sur 7 lots :

- Lot 1 : test activités économiques
- Lot 2 : accompagnement ante création/reprise des TPE
- Lot 3 : expertise financière et financement ante création/reprise
- Lot 4 : accompagnement post création/reprise
- Lot 5 : expertise financière et financement post création/reprise
- Lot 6 et 7 concernant spécifiquement l'ESS

Les structures d'accompagnement doivent se positionner au niveau de chaque département, soit seules, soit au sein d'un consortium.

Au terme d'un processus d'échanges et de concertation entre les différentes structures et le Conseil Régional, les CCI et les CMA se positionnent pour répondre aux Lots 2 et 4 en groupement solidaire avec les Boutiques de Gestion.

Les lots 3 et 5 concernent plus spécifiquement les organismes de financements tels que les fonds de prêts d'honneurs, prêts NACCRE, garantie de prêt, micro crédits...

L'intervention complémentaire des aides européennes permet pour le département du Jura la réalisation de 185 accompagnements ante création/reprise et de 70 suivis post création/reprise et développement des TPE chaque année et cela sur une période de trois ans.

La CCI du Jura se positionne sur la réalisation de 25 accompagnements ante création ce qui représente un engagement annuel de 75 rendez-vous (en effet 3 rendez-vous avec les porteurs de projet sont nécessaires pour valider un accompagnement pour le lot 2) et 30 accompagnements post création/reprise ce qui représente la réalisation de 30 rendez-vous annuels pour le lot 4.

Dans le cadre cette consultation, la CCI du Jura propose un coût jour d'intervention agents selon une grille financière précise. Ce coût est repris au niveau de chaque groupement afin d'arriver à une grille financière harmonisée d'intervention pour chacun des lots. C'est sur cette base que la Région s'engage à verser une compensation financière en fin d'année visant à rémunérer le service réalisé.

Pour le Jura, la Boutique de Gestion assure le portage juridique et administratif du lot 2 et la CMA 39 le portage du lot 4. A noter que sur le plan juridique, seul le porteur du groupement est l'interlocuteur de la Région. Une convention de groupement régit les relations entre les partenaires qui reçoivent individuellement la quote-part de compensation due.

L'ensemble des opérateurs s'engagent à fournir des informations à la Région sous forme d'indicateurs qui permettront le suivi et le pilotage de la prestation.

En conclusion, la CCI du Jura s'engage dans cette consultation régionale pour l'accueil et l'accompagnement et le financement des porteurs de projets et des entreprises TPE en lien avec les partenaires CMA 39 et BGE en tant que membre du groupement pour les lots 2 et 4 concernant le Département du Jura.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale ce jour, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

Considérant :

- le lancement officiel de cet appel à projet régional à partir du 1^{er} juillet 2018,

Vu :

- le contenu de cet appel à projet dédié à la thématique de la création-reprise des entreprises et à leur développement rentrant dans le champ de compétence de la CCI du Jura et permettant de bénéficier d'un financement par le Conseil Régional,

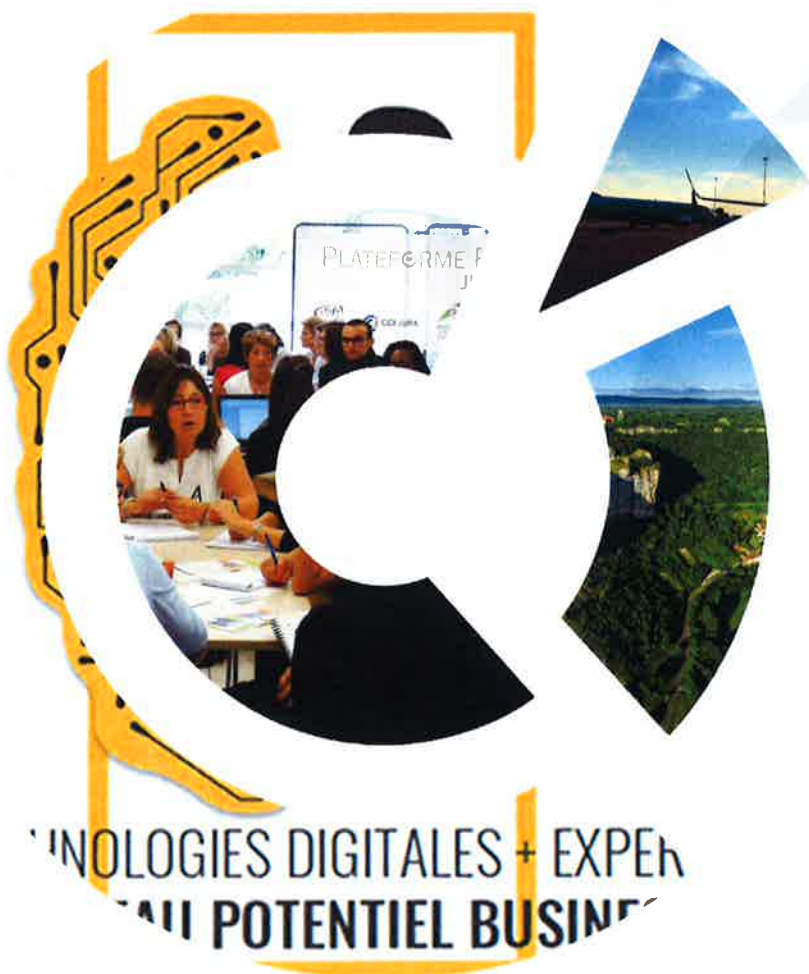
Décide :

- de donner pouvoir au Président de la CCIT du Jura pour répondre à cet appel à projet régional.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



*Faire avancer
toutes les envies d'entreprendre*



INOLOGIES DIGITALES + EXPER
POTENTIEL BUSINESS



Jean-Pierre PARIZON, élu Président de la CCI du Jura le 9 janvier 2017 avec les membres titulaires et associés de la nouvelle Assemblée Générale 2017-2021 ainsi que Richard VIGNON, Préfet du Jura et Luc DREVET, Directeur Général de la CCI.

Nous avons souhaité dans ce document synthétique vous proposer un récapitulatif des engagements de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura à vos côtés, et avec des relations étroites avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat pour la qualité de vie de vos entreprises.

Notre objectif est constant. C'est celui de contribuer à améliorer votre environnement, d'écouter vos attentes et l'expression de vos besoins, et de faciliter vos projets de développement. Nous nous impliquons ainsi au quotidien en vous accompagnant dans toutes vos démarches, grâce à des interventions et des expertises, individuelles et collectives, d'informations pratiques et de conseils, de mise en relation et d'animation de réseaux, de recherche de financements et de partenariats, de montée en compétences de vos équipes et de gestion RH, d'innovation, ou encore de valorisation de vos métiers et de vos activités...

La forte mobilisation de la Chambre, retracée ici pour 2017, se décline pour la mandature autour de priorités définies avec les élus de la CCI au cours de deux séminaires de travail (en mars, puis en octobre), orientations partagées et qui reflètent les thèmes et enjeux majeurs de vos principales préoccupations.

Cette feuille de route à l'horizon 2021 couvre d'une part le champ de deux priorités majeures, pour lesquelles nous voulons nous engager auprès de tous les secteurs d'activités, dans l'industrie, le commerce et les services :

- L'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale
- Le desserrement des contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée.

Ce plan d'action se déploie par ailleurs autour de 3 priorités complémentaires portant respectivement sur l'attractivité du territoire et le tourisme, l'innovation et le développement durable, la création et la transmission d'entreprises et qui correspondent aux grands domaines d'intervention de notre Chambre et de ses équipes dédiées à l'appui aux entreprises ou au développement économique.

Enfin, reflet de toutes les activités de votre Chambre, la feuille de route intègre bien évidemment des interventions au sein de structures essentielles pour le Jura et en région, l'aéroport Dole Jura et l'Ecole de Management Commercial, avec des priorités spécifiques ...

Bonne lecture !

OTTE

SOMMAIRE

PRIORITES MAJEURES

ACCOMPAGNER les entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale

DESSERRER les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée

PRIORITES THEMATIQUES

CONTRIBUER à l'attractivité renforcée du territoire et promouvoir son offre de services en matière de tourisme

SOUTENIR l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises du Jura

AFFIRMER la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et à la transmission

BUDGET 2017

L'AEROPORT Dole Jura

L'ECOLE DE MANAGEMENT COMMERCIAL



PRIORITÉS MAJEURES

ACCOMPAGNER les entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale

La nouvelle mandature a validé le 9 octobre 2017 la feuille de route à l'Horizon 2021 en définissant l'accompagnement des entreprises dans leur transition numérique et digitale comme une priorité majeure. Cette transformation engage tous les services, tous les métiers et toutes les personnes. Bien menée, elle contribue au développement des entreprises.

LA MISE EN PLACE D'UN ESPACE COMPÉTENCES DIGITALES.

L'objectif est de continuer à développer des actions spécifiques à destination de nos ressortissants afin d'améliorer la compétitivité de leurs entreprises par un usage pragmatique du numérique, de démocratiser ces usages à travers des actions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement.

A cet effet, la CCI du Jura propose un Espace dédié aux entreprises et aux porteurs de projets qui souhaitent développer des process et des services à partir de compétences issues du digital.

Par ailleurs, son offre d'accompagnement s'étoffe à partir de la déclinaison dans le Jura d'actions et de services développés ou labellisés au niveau national : CCI STORE, CCI DIAG, TRANSENTREPRISE, CCI BUSINESS BUILDER, TOUTLIMMOPRO.

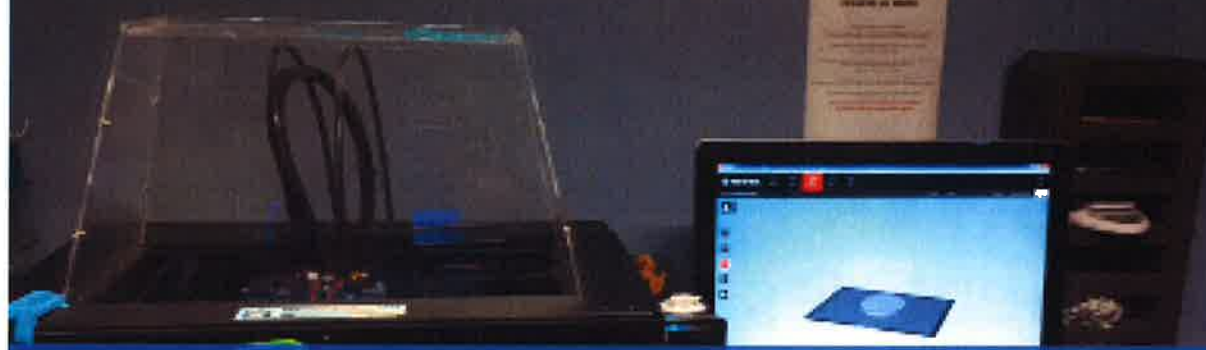


LA WEBSCHOOL DU JURA PROPOSE DU SURMESURE.

Au programme 2017, 6 ateliers du numérique ont été proposés à Lons-le-Saunier et Dole, ouverts et gratuits pour tous nos ressortissants et collectivités jurassiennes afin d'apprendre et échanger sur les nouveaux usages et pratiques du web : Les réseaux sociaux comme moyen de recrutement, le financement participatif, etc.

Nos partenaires (Unions Commerciales, FJC par ex.) qui le souhaitent ont pu proposer à leurs adhérents des Webschool SurMesure et hors programme en bénéficiant du pack « Webschool SurMesure » comprenant : charte graphique, communication (outil d'emailing et blog), et mise à disposition d'un intervenant.

WORKSHOP DIGITAL



La montée en compétence de l'entreprise avec les FabLabs

Les Workshop sont une opportunité d'ouverture sur l'extérieur à des ressources qui existent localement, et la possibilité de partager des idées, des connaissances, en vue de réaliser des actions d'innovation. C'est aussi la possibilité de prototyper ces idées, grâce aux moyens de fabrication 3D par exemple, afin d'en évaluer les potentiels avant de s'engager plus loin.

Aujourd'hui pour une entreprise, l'innovation est nécessaire, et les Fablabs constituent un atout supplémentaire dans sa mise en œuvre.

Au programme 2017, 6 Workshop dans les 3 FabLabs les plus actifs du Jura : Champagnole, Commenailles et Lons-le-Saunier ont en lien le concept : deux soirées par FabLab, une soirée démonstration afin de découvrir l'ensemble des machines et technologies utilisées par le FabLab et une soirée pratique durant laquelle les participants utilisent les machines et logiciels à disposition dans chacun des Fablabs.

L'ENQUÊTE AGILITÉ NUMÉRIQUE 2017

Dans le cadre du projet Digital CCI, la CCI du Jura a lancé en 2017 un groupe de travail spécifique associant Elus et collaborateurs.

Afin de connaître au préalable le niveau d'agilité numérique des entreprises jurassiennes tous secteurs confondus : Industrie, Commerce, Services, une enquête a été réalisée auprès d'une centaine d'entreprises en face à face. Le travail a permis de réaliser une photographie détaillée de la situation et l'élaboration d'un plan d'actions autour de 6 axes :

- ☐ La mise en relation avec la création d'un annuaire de prestataires
- ☐ L'échange d'expériences avec la mise en place et l'animation d'un Club numérique en entreprise
- ☐ L'information avec le renforcement des ateliers de sensibilisation et la mise en place d'une plateforme de veille
- ☐ La formation avec le développement des formations en ligne
- ☐ Le conseil et l'accompagnement au développement des diagnostics ciblés (communication, cyber-sécurité...) afin de proposer des accompagnements spécifiques
- ☐ L'emploi en renforçant la promotion et l'utilisation de la plateforme RH afin de pallier aux ressources internes insuffisantes pour travailler sur les projets digitaux



NOUVELLES TECHNOLOGIES DIGITALES - EXPERTISE MÉTIER
= NOUVEAU POTENTIEL BUSINESS

UNE OFFRE DE SERVICE QUI SE RENFORCE

La CCI du Jura vous propose des diagnostics en communication numérique (audit du site internet et de la présence en ligne de la marque) ; et à partir du deuxième semestre 2018, elle vous proposera un diagnostic cyber sécurité.



PRIORITÉS MAJEURES

DESSERRER les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée

La plupart des entreprises jurassiennes, tous secteurs d'activité confondus, rencontrent d'importantes difficultés de recrutement à tous les niveaux de qualification. Cette problématique est d'autant plus prégnante que le contexte économique se caractérise par une reprise d'activité parfois soutenue. Au vu de cette situation, la CCI a proposé la mise en place dès juin 2017 d'un groupe de réflexion spécifique avec les élus sur cet enjeu majeur pour le Jura, puis la création d'un Comité de Liaison Interprofessionnel et Interconsulaire de l'Emploi dans le Jura, associant les représentants des entreprises, institutionnels et professionnels et qui aura vocation à se réunir régulièrement suite à la première rencontre du 5 décembre dernier.

L'objectif est de faire un état des lieux en vue de rechercher collectivement des pistes d'actions relatives à la situation de l'emploi, aux recrutements, aux compétences et à la qualification des collaborateurs, à l'image en particulier des métiers sous tension (en production et dans le BTP, dans l'hôtellerie et la restauration, etc.), à la taille critique du territoire jurassien et à son attractivité actuelle.

L'ALTERNANCE, ATOUT ESSENTIEL DES PARCOURS VERS L'EMPLOI

La CCI s'est par ailleurs fortement impliquée sur la promotion des voies de l'apprentissage auprès des jeunes, dans les collèges notamment pour valoriser les métiers des entreprises locales à l'heure de leurs choix d'orientation – une opération d'envergure est en préparation à l'échelle du Massif du Jura pour 2018 – et à travers plusieurs forums et Job dating de l'alternance auxquels elle s'est associée tout au long de l'année. La CCI qui en a la responsabilité sur le Jura pour les entreprises de son ressort, est l'interface entre les jeunes, les entreprises et les centres de formation pour la validation et la saisie de plus de 500 contrats d'apprentissage en 2017. Et cette année, la Chambre a été à nouveau retenue sur un appel à projets régional pour conduire en établissements scolaires des actions de sensibilisation aux atouts de l'alternance.

Elle participe activement aux démarches portées par les services de l'Etat sur l'emploi et les métiers sur les bassins de Dole/Revermont et St Claude notamment, pour répondre aux attentes des entreprises dans leur phase de développement, de recherche de personnel, d'accueil et de recrutement. En outre, la Chambre est l'un des principaux partenaires de l'organisation des Trophées « Un parcours, un talent » qui mettent en lumière chaque année 10 jeunes pour lesquels l'apprentissage dans des filières différentes et y compris de l'enseignement supérieur, les entreprises d'accueil et leurs accompagnants ont favorisé leur réussite professionnelle, marquée par un emploi stable, une qualification valorisante et un épanouissement personnel communicatif.



Quels modes de recrutement pour quel profil ?

PLATEFORME RH JURA

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES ENTREPRISES

Les prestations d'accompagnement en ressources humaines auprès des entreprises, et de plus en plus auprès des collectivités territoriales pour les entreprises de leur bassin de vie, se renforcent régulièrement au sein de la CCI et en particulier à travers la Plateforme RH Jura dispositif groupé et mutualisé, lancé et piloté avec les Chambres de Métiers et d'Agriculture (SOELIS) depuis l'origine en 2011.

Les échanges avec les Communautés de Communes ont porté avec une première mission, résultat de cette étroite collaboration, confiée par celle du Val d'Amour pour un accompagnement à la mise en place sur 3 ans d'une GPECT au bénéfice des entreprises.

L'activité de la Plateforme s'est déployée en 2017 autour de 3 grandes actions avec pour objectifs de favoriser les pratiques RH des entreprises et développer l'emploi :

- Plus de 50 actions collectives (1200 participants) telles les réunions d'informations sociales, les ateliers RH, l'emploi partagé, les clubs RH, la bourse emploi et la mise en relation
- Les accompagnements individuels (environ 220) tels l'aide au recrutement, le conseil RH, le conseil en management, le coaching individuel et d'équipe, la médiation, les ateliers en entreprise
- L'accompagnement des Communautés de Communes pour soutenir leurs actions sur le développement économique et l'emploi

Ces actions ont contribué au maintien ou à la création de 130 ETP en CDD et CDI.

Le Forum RH en octobre, point d'orgue de l'année, a rassemblé 92 entreprises autour de tables rondes sur le thème de la gestion des carrières. Au programme : le recrutement, l'intégration des salariés, le management intergénérationnel, les nouvelles méthodes de travail, les outils de gestion des carrières, la formation.

Avec l'amélioration de la situation économique globale fin 2017, de nombreuses entreprises ont repris des projets de développement avec à la clé, des recrutements, des besoins de structuration et d'organisation, des besoins en management de la diversité, des besoins d'idées pour motiver et fidéliser les collaborateurs. De quoi donner des pistes de travail à la Plateforme RH pour 2018/2020.

Zoom...

- > Plus de **50 actions collectives** (1200 participants)
- > Environ **220 accompagnements individuels**
- > Maintien ou création de **130 ETP** en CDD et CDI
- > **92 entreprises** présentes au Forum RH en octobre



PRIORITÉS THEMATIQUES

CONTRIBUER à l'attractivité renforcée du territoire et promouvoir son offre de services en matière de tourisme

Travailler sur la qualité de vie des entreprises dans les territoires en lien étroit et direct avec les collectivités permet de prendre davantage en compte leur environnement quotidien et c'est une façon significative d'agir pour renforcer l'attractivité du Jura. Cela se traduit par la volonté de conduire des actions locales de mieux en mieux harmonisées pour qu'à l'échelle départementale leur impact extérieur soit plus pertinent. Cela se traduit également par une implication forte de la CCI auprès des acteurs institutionnels et professionnels du tourisme pour donner envie aux visiteurs de rester, de revenir et de le faire savoir.

RAPPROCHER LES ENTREPRISES DES INTERCOMMUNALITÉS

La CCI a poursuivi dans l'organisation de rapprochement avec les Communautés de Communes, tant par des rencontres régulières d'échanges autour de projets de développement, que par des propositions d'interventions, avec une offre d'expertise, en appui de réflexion sur des projets de territoire : diagnostic économique, écoute des entreprises et plan d'action, étude et recommandations d'aménagement (sur le Pays de St Amour, sur le Val d'Amour pour exemples en 2017).



FAVORISER LES RÉSEAUX ET LES ÉCHANGES

La Chambre a conforté sa présence aux côtés de l'association Made in Jura de manière à pérenniser l'impact de la réussite du Salon tenu sur Dole à l'automne 2016 dont sa montée en puissance et les nouvelles adhésions en sont les fruits. Notre soutien est un relais des démarches de valorisation des entreprises et de leur savoir-faire, et un concours aux efforts des professionnels qui la pilotent, notamment sur les intercommunalités en soutenant la mise en place de rencontres locales d'échanges entre dirigeants et élus (Val d'Amour, Jura Nord...). Cela va de pair avec les réseaux territoriaux interprofessionnels co-organisés par la CCI avec le MEDEF et la CPME dans les territoires, couplant une visite d'entreprise et un temps de partage et de connaissance mutuelle des participants (6 rencontres sur chaque bassin de Lons et de Dole par an).



INSCRIRE LE JURA SUR LES GRANDS AXES DE COMMUNICATION

La CCI est par ailleurs restée très active dans le suivi notamment du futur schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires SRADDET, ainsi que des démarches engagées pour le maintien d'une qualité de service optimisée des dessertes ferroviaires dans les bassins de vie et des liaisons locales vers les grands axes de communication, mais aussi de l'accès au débit adapté aux besoins (montée en puissance, haut et très haut débit), des services au public, autant d'éléments qui concourent aux atouts du Jura pour les salariés en poste et à son attractivité vis-à-vis de nouvelles recrues et de leurs familles.

EN COLLECTIF SUR LE MARKETING TERRITORIAL

Par ailleurs, la Chambre s'associe aux actions entreprises localement pour valoriser les atouts du Jura en militant, aux côtés de la collectivité départementale et de Jura Tourisme dans son domaine, pour que ces opérations de marketing territorial prennent tout leur sens dans une politique commune bâtie à une échelle suffisamment large pour être différenciatrice dans l'attrait extérieur qu'elle peut jouer.

ET DANS LE DOMAINE TOURISTIQUE...



Enfin, dans le domaine touristique, les bons résultats de fréquentation des sites et des établissements d'accueil dans le Jura montrent à la fois le bien fondé des efforts mis en œuvre par l'ensemble des acteurs mobilisés sur la qualité (montée en gamme des prestations, diversification et innovation, labellisation) et le fait que la destination Jura est de plus en plus attractive. Cette année encore, dans un contexte perturbé par la mise en œuvre de la Loi NOTRe impliquant la perte de la compétence économique départementale pour le soutien au développement des hôtels, restaurants ou campings, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura s'est pleinement investie en direct et en lien permanent avec le Comité Départemental du Tourisme, les filières et de plus en plus souvent avec le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté dans l'accompagnement des professionnels dans toutes les phases de leur développement et de promotion de leur savoir-faire et de leurs offres. L'objectif partagé est de proposer aux acteurs du terrain une réactivité leur facilitant la concrétisation de leurs projets : création, reprise, formation, financements, recrutements et gestion RH, labels, communication.

EN COHÉRENCE AVEC LE SCHÉMA SECTORIEL «APPUI AUX TERRITOIRES»

Attractivité :

- ☐ Accompagner les projets et établir/renforcer les partenariats publics et privés : actions de marketing territorial partagées, globales et transversales, et liens avec les collectivités ...
- ☐ Optimiser les opérations et outils collectifs consulaires pour valoriser les territoires et les entreprises, et développer des collaborations avec les régions voisines et la Suisse...

Tourisme :

- ☐ Accompagner les prestataires touristiques – notamment dans l'hôtellerie-restauration – pour l'amélioration de leur performance, sensibiliser et fédérer autour de la notion de développement durable (Clubs, dispositif Qualité Tourisme, étiquetage environnemental...)
- ☐ Animer, mettre en réseau et déployer les dispositifs collectifs territoriaux spécifiques : œnotourisme, gastronomie, pleine nature, fluvial, 4 saisons, tourisme d'affaires, découverte économique...
- ☐ Renforcer les partenariats publics et privés.



PRIORITÉS THEMATIQUES

SOUTENIR l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises du Jura

Les actions d'accompagnement des entreprises se sont réalisées autour de l'ambition des CCI de Bourgogne Franche-Comté de faire collectivement de la Région une terre d'excellence industrielle et d'engager les entreprises dans les grandes mutations économiques et sociétales de l'Industrie du Futur.

L'Industrie du Futur répond aux trois défis dont dépend sa compétitivité : technologique et numérique, énergétique et écologique, stratégique et organisationnel.

UNE MOBILISATION CONSTANTE EN ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



La CCI du Jura accompagne au quotidien les entreprises pour les aider à intégrer les enjeux de l'environnement, du développement durable et les pratiques éco-performantes.

Au cours de l'exercice écoulé, la CCI a participé à de nombreuses initiatives régionales et territoriales dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ; visites énergie proposées dans le cadre de l'action « SEE - Sobriété Énergétique en Entreprise », accompagnement au management de l'énergie selon la norme ISO 50001 et accompagnement à la réduction de taxe sur l'électricité (TICFE).

Localement en matière d'environnement, elle représente les entreprises auprès de nombreuses instances tel que le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

Une sensibilisation des entreprises à la réduction des substances toxiques dans l'eau sur la Vallière a été menée avec succès sur le bassin de Lons-le-Saunier en partenariat avec l'agglomération. 70 visites de sites ont été réalisées dans le cadre de l'opération AVENIR VALLIERE.

La CCI a organisé 3 réunions du Club Environnement :

- ☐ Les déchets, un levier de compétitivité pour les entreprises
- ☐ La mise en œuvre et la réglementation ATEX
- ☐ Les économies à travers le management de l'énergie

Avec l'appui de la CCI Bourgogne Franche-Comté, elle propose gratuitement une alerte réglementaire mensuelle.



La CCI du Jura a participé à la réalisation et à l'animation de deux actions collectives en matière d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT). La première sur le périmètre géographique de la zone industrielle du Plan d'acier à Saint Claude concernant le recyclage des papiers, cette action est menée conjointement avec le Parc naturel régional du Haut-Jura ; la seconde sur le périmètre de Saint Amour en partenariat avec le CLUS'TER JURA.

La CCIJ est partenaire d'EDF Production Hydraulique dans le cadre des Rencontres d'Affaires « une rivière un territoire » qui ont eu lieu à Saint Claude en Juin 2016 ; dans le cadre de ce partenariat, elle a organisé une soirée sur le management de la sécurité le 26 septembre 2017, cette manifestation a réuni plus de 50 entreprises industrielles.



IMPULSER DES DÉMARCHES D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT

A partir des diverses opérations collectives d'informations développées depuis 2010 des démarches ont été impulsées, visant à la mise en place de dynamiques innovations durables par la sensibilisation et le déploiement du processus créativité, mais aussi l'accompagnement des entreprises en matière de conseil en propriété intellectuelle avec l'appui de la CCI Bourgogne Franche-Comté.

Sur le plan collectif, l'accent a été mis sur l'innovation digitale avec la mise en place des « 5 à 7 numériques ». Ces ateliers basés sur une animation tripartite ont abordé l'usage des datas au sein de l'entreprise et des usages possibles en matière de Business Intelligence (BI).

En matière de financement des projets de développement, la CCI du Jura a accompagné dans le cadre de ses missions habituelles les entreprises jurassiennes dans leur recherche de financement d'aides publiques soit 59 dossiers pour un volume de 2.5 millions d'euros en 2017.



DES DYNAMIQUES RÉSEAUX ET DES ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES

Les Rencontres Dirigeants Industrie du Jura (RDI) ont pour objectif de rapprocher les entreprises entre elles, d'échanger pratiques et expériences et de favoriser le business entre les membres.

En 2017, le RDI s'est réuni à 4 reprises au sein des entreprises PRECIJURA (Equevillon), DIAGER (Poligny), JEANTET ELASTOMERES (Saint Claude) et chez C&K COMPONENTS (Dole).



LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE AUPRÈS DES JEUNES

La CCI a organisé plusieurs interventions au sein des établissements scolaires jurassiens ou entreprises industrielles, permettant à 500 élèves de 8 établissements scolaires de découvrir l'industrie et la grande variété des métiers qu'elle propose (création, industrialisation, commercialisation, gestion...).

Une équipe au service de l'industrie jurassienne, de ses 2 300 établissements et ses 25 000 salariés.

PRIORITÉS THEMATIQUES

AFFIRMER la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et à la transmission.

L'Espace Entreprendre de la CCI du Jura œuvre au quotidien pour accompagner les initiatives de création et de reprise d'entreprise afin de favoriser l'installation et le développement d'entreprises pérennes sur l'ensemble du territoire jurassien.

Il propose une large gamme de prestations adaptées aux besoins des porteurs de projets et chefs d'entreprise, en matière d'information et de sensibilisation, de formation, de conseils individualisés, d'accompagnement dans les formalités de création et de suivi de la jeune entreprise afin d'appréhender au mieux toutes les étapes, les thèmes et les problématiques de l'entreprise et de son développement.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **738** appels entrant sur la thématique création-reprise
- ▶ **183** demandes d'information par mail sur la thématique création-reprise
- ▶ **162** porteurs de « projet d'entreprendre » reçus en premier accueil
- ▶ **150** personnes reçues et informées dans le cadre de « l'entretien découverte »
- ▶ **52** participants aux réunions d'information « concrétisez votre projet »
- ▶ **25** personnes formées dans le cadre de l'atelier « La microentreprise »
- ▶ **9** personnes formées dans le cadre du stage « 5 jours pour entreprendre »
- ▶ **36** suivis juridiques personnalisés pour les chefs d'entreprise.
- ▶ **32** cédants et **71** repreneurs accompagnés dans le projet.



CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES



Pour rappel, outre les formalités habituelles réalisées par le CFE concernant la création – radiation et transformation des entreprises immatriculées au RCS, depuis le 1er juillet 2015, les CCI territoriales ont toute compétence pour délivrer les cartes professionnelles des activités immobilières.

LE CFE EN QUELQUES CHIFFRES

1974 dossiers de formalités RCS, traités : **556** créations ; **1036** modifications ; **374** radiations

229 dossiers ACCRE accordés

105 cartes de commerçant ambulant délivrées ou renouvelées

15 cartes professionnelles des activités immobilières délivrées ou renouvelées

108 attestations de collaborateurs délivrées.

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2017

La réalisation du guide « Franchissez le cap, créez votre entreprise », les guides de la transmission et reprise TRANSENTREPRISE et la mise en place d'outils d'accompagnement en ligne CCI BUSINESS BUILDER.

L'organisation le 27 novembre 2017 de la soirée d'accueil des nouveaux entrepreneurs en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura. Cet événement a permis à 42 entrepreneurs, dirigeants et cadres nouvellement implantés dans le Jura de se rencontrer. Les principaux objectifs de la soirée étaient de faire connaître l'offre de services de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura à ces nouveaux entrepreneurs et de leur permettre de développer entre eux un premier réseau d'affaires par le biais d'un speed-meeting.



UN SCHÉMA SECTORIEL CRÉATION REPRISE D'ENTREPRISE

Les CCI de Bourgogne Franche Comté se sont dotées en 2017 d'un schéma sectoriel afin d'atteindre différents objectifs. En matière de formalités, de valoriser le conseil apporté lors des formalités, anticiper la dématérialisation des procédures administratives. Dans le domaine de la création/reprise : positionner le réseau des CCI comme le référent de l'accompagnement et développer de nouveaux services pour les porteurs de projets afin de maintenir les savoir-faire et les développer dans les territoires.

TRANSENTREPRISE

En 2017, la CCI du Jura a rejoint TRANSENTREPRISE, dispositif qui intègre l'ensemble du processus d'aide à la transmission/reprise des entreprises (artisanat, commerce, hôtellerie-restauration, négoce, services, industrie...)

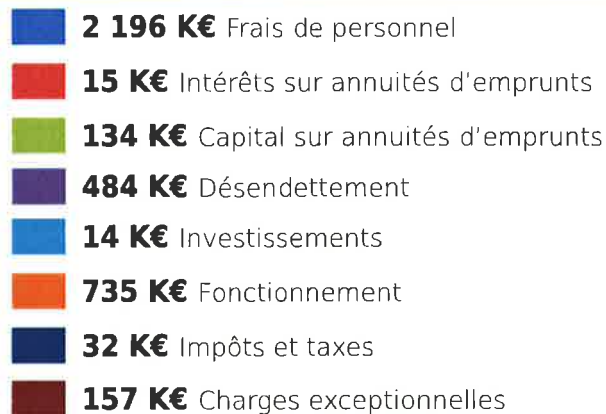
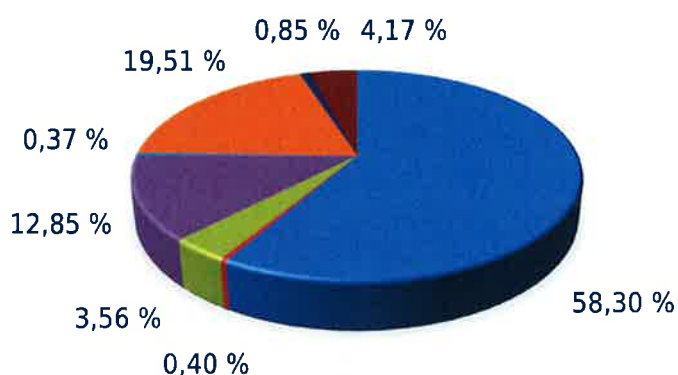
Géré par les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec les professionnels de la transmission, TRANSENTREPRISE fonctionne aujourd'hui sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts de France, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence - Alpes Côte d'Azur.

Véritable réseau de proximité, TRANSENTREPRISE rassemble 460 Conseillers Techniques dans les Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambres de Métiers et de l'Artisanat et 2.500 professionnels Notaires, Agents Immobiliers et Experts-Comptables. Un dispositif qui s'appuie sur le site www.transentreprise.com, diffusant plus de 9.000 offres et enregistrant 50.000 connexions par mois.

BUDGET 2017

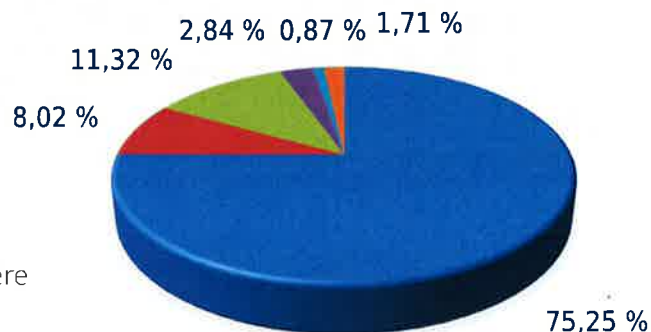
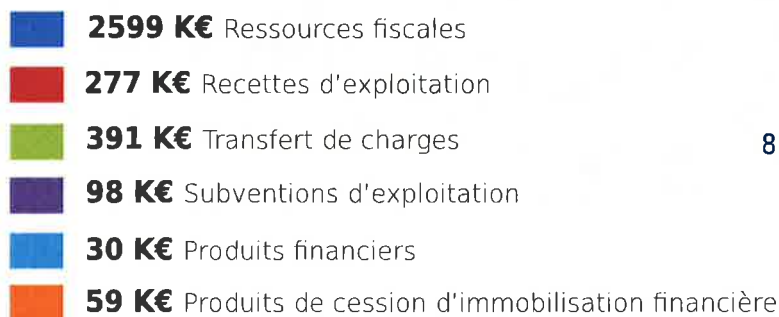
DÉPENSES

TOTAL : 3 767 K€



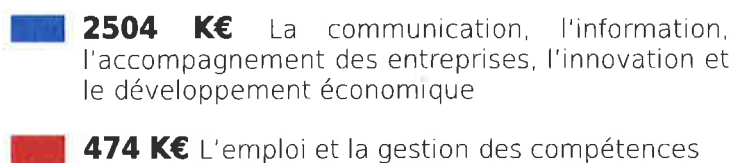
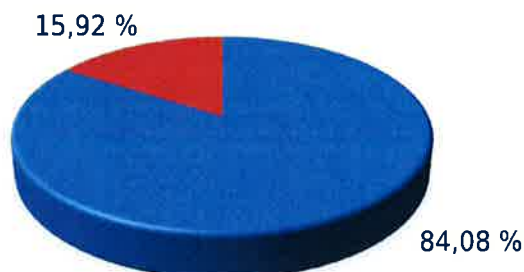
RECETTES

TOTAL : 3 454 K€



VENTILATION BUDGÉTAIRE

(HORS INVESTISSEMENTS, CHARGES EXCEPTIONNELLES)



L'excédent permet de financer des opérations d'investissements et de couvrir les amortissements et les provisions.

MAIS AUSSI...



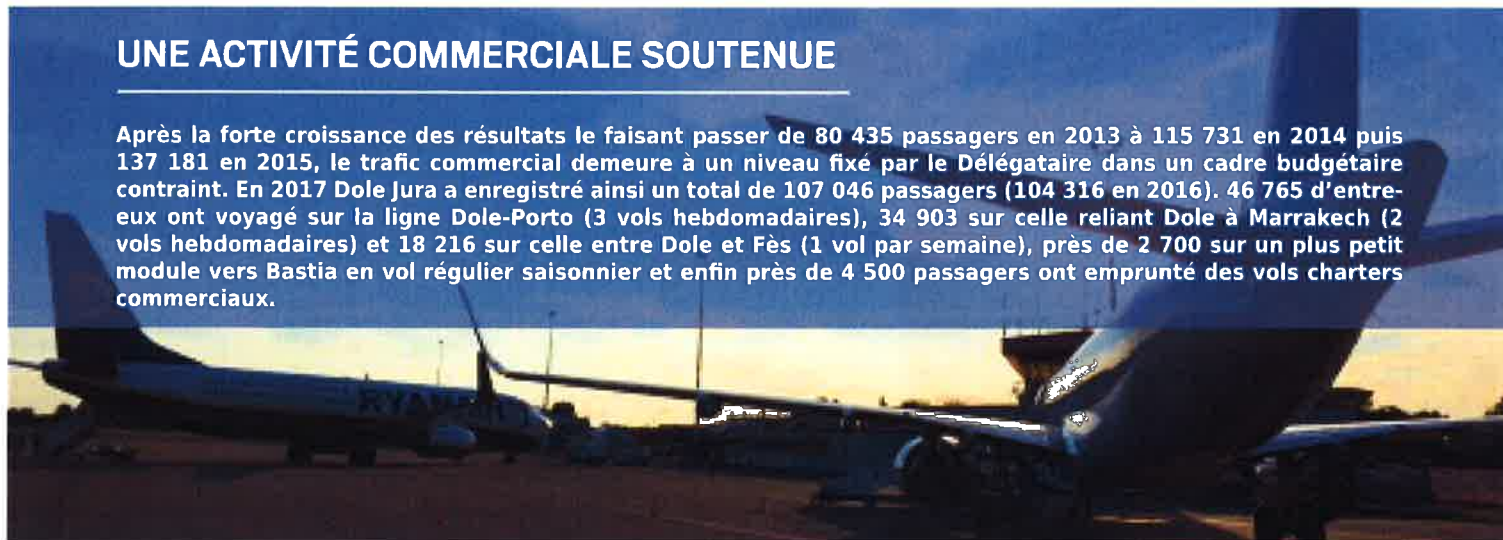
AÉROPORT DOLE JURA

Conforter l'efficience de l'aéroport Dole Jura et mobiliser l'ensemble des acteurs régionaux sur les enjeux de la réussite économique de cet équipement majeur

Dans le cadre d'une Délégation de Service Public concédée par le Conseil Départemental du Jura, propriétaire de la plateforme, et couvrant la période 2010-2019, la Chambre de Commerce et d'Industrie est co-actionnaire avec Kéolis de la société en charge de l'exploitation du site.

UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE SOUTENUE

Après la forte croissance des résultats le faisant passer de 80 435 passagers en 2013 à 115 731 en 2014 puis 137 181 en 2015, le trafic commercial demeure à un niveau fixé par le Délégataire dans un cadre budgétaire contraint. En 2017 Dole Jura a enregistré ainsi un total de 107 046 passagers (104 316 en 2016). 46 765 d'entre-eux ont voyagé sur la ligne Dole-Porto (3 vols hebdomadaires), 34 903 sur celle reliant Dole à Marrakech (2 vols hebdomadaires) et 18 216 sur celle entre Dole et Fès (1 vol par semaine), près de 2 700 sur un plus petit module vers Bastia en vol régulier saisonnier et enfin près de 4 500 passagers ont emprunté des vols charters commerciaux.



VIGILANCE RENFORCÉE SUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ

En termes d'exploitation, 2017 a été marquée par l'attention portée tout au long de l'exercice, de la part des services de l'Etat en charge de la sécurité et de la sûreté (Aviation Civile, Préfecture), sur l'impact du trafic commercial soutenu à plus de 100 000 passagers dans la maîtrise par les équipes en poste dédiées, des procédures imposées par le renforcement de la réglementation et le transfert de la certification française de sécurité de la plateforme vers un indispensable, mais plus exigeant visa européen. Le travail engagé sur ces plans à l'issue d'audits et contrôles successifs de validation de la conformité des dispositions mises en pratique a porté ses fruits au niveau de l'agrément sûreté délivré par le Préfet du Jura et par la délivrance concomitante de la Certification européenne en fin d'année.



Conformément aux orientations fixées par la CCI de conforter, à travers la Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura et en réponse aux attentes formulées par le Délégant, l'efficience de cet outil essentiel en Bourgogne Franche-Comté.

Les résultats de l'activité commerciale et le maintien du niveau de qualité des prestations rendues aux passagers

et aux compagnies aériennes contribuent au renforcement du positionnement de Dole Jura dans le paysage aéronautique



MAIS AUSSI... L'ÉCOLE DE MANAGEMENT COMMERCIAL

L'Ecole de Management Commercial du Jura (Enseignement supérieur, Formation continue et Centre de Bilans) est référencée « Datadock ». Notre déclaration a été validée le 30 Juin 2017. Nous répondons ainsi aux critères du Décret Qualité du 30 juin 2015 et sommes «référencables» par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle. C'est un gage de crédibilité tant pour les entreprises que pour les salariés bénéficiaires d'une formation effectuée au sein de l'Ecole de Management Commercial. C'est un gage de qualité reconnue et un atout supplémentaire dans le Jura pour la formation.

DES DIPLÔMES RECONNUS PAR L'ÉTAT

- ▶ GESTIONNAIRE D'UNITÉ COMMERCIALE SPÉCIALISÉE (BAC+2)
- ▶ ATTACHÉ COMMERCIAL (BAC+2)
- ▶ ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES (BAC+2)
- ▶ RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (BAC+3)

ZOOM 2017

104 APPRENTIS, ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES
SONT INSCRITS À L'EMC

AVEC DES TAUX DE RÉUSSITE...

82% GESTIONNAIRE D'UNITÉ COMMERCIALE
SPÉCIALISÉE

100 % ATTACHÉ COMMERCIAL

80 % ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES

92 % RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL

L'ECOLE DE MANAGEMENT COMMERCIAL

L'Ecole de Management Commercial (EMC), Présidée par Nicole Guyot et dirigée par Luc Drevet au sein d'un conseil d'administration composé des principaux décideurs du Jura, souhaite plus que jamais répondre aux besoins de qualification territoriaux.

A l'écoute des entreprises industrielles et commerciales, l'Ecole de Management Commercial tente de répondre aux besoins en recrutement de ces acteurs locaux.

Les secteurs du Commerce, de la Vente, de la Distribution et depuis 2017, les services administratifs et sociaux (Ressources Humaines) peuvent s'adresser à l'école pour solliciter des candidats aux compétences validées par l'Etat.

Des effectifs maintenus

La rentrée 2017 a accueilli plus de 100 apprenants sur les sites de Lons-le-Saunier et de Dole.

La recherche des contrats d'apprentissage a été fructueuse et anticipée et la plupart des candidats au recrutement ont ainsi pu rejoindre les formations dès les rentrées de septembre, confortés par un contrat signé et validé.

Les alternants ont, depuis cette rentrée 2017, un accès illimité aux modules de formation en ligne (It's learning) qui leur permettent de garder le lien avec leur formation en dehors de l'Ecole de Management Commercial et pendant le temps d'alternance terrain.

Des efforts récompensés

Les compétences évaluées au sein de l'Ecole de Management Commercial ont permis à certains de nos candidats de se démarquer.

Dans le cadre de leur participation au concours de vente LES NEGOCIALES, ils ont su faire la différence en se qualifiant pour la grande finale nationale d'Epinal qui a eu lieu les 22 et 23 mars 2017.

Des matchs de négociation de 10 minutes seulement y sont conduits face à des jurys professionnels recruteurs qui visualisent ainsi les meilleurs comme leurs futures compétences de terrain. Ainsi, deux alternants de la formation Responsable de Développement Commercial de l'Ecole de Management Commercial de Lons le Saunier ont poussé les portes de cette finale en inscrivant, pour la première fois, le centre de formation EMC Jura dans la liste des demi-finalistes (60 candidats sur 6000 inscrits en France au départ). Belle performance pour ces deux candidats qui, comme 9 de leurs camarades, décrochent haut la main et cette même année leur diplôme BAC +3.

LE CENTRE DE BILANS DE COMPÉTENCES

LE CIBC JURA accompagne les actifs dans l'évaluation de leurs compétences et l'évolution de leurs parcours professionnels. Les prestations délivrées s'adressent autant à l'individu qui s'interroge sur sa carrière qu'à l'employeur soucieux d'optimiser la gestion de ses ressources humaines.

Il s'engage par conséquent dans une logique de service, consistant à apporter des réponses personnalisées et individualisées aux besoins des personnes et des entreprises. Depuis le second semestre 2017, il s'investit dans une démarche qualité afin d'obtenir le Label Qualité Totale, délivré par le Comité National de Labellisation et reconnu par le CNEFOP.

Soucieux d'être performant, d'apporter des services de qualité et d'être réactif par rapport aux exigences des réformes de la formation professionnelle, il est un organisme de proximité, identifié sur l'ensemble du territoire jurassien.

Acteur majeur dans l'économie et l'emploi, il reçoit environ 500 personnes en entretiens conseils sur les prestations proposées : Bilan de compétences, Bilan d'étape Professionnel, VAE, Prestation spécifique pour des Personnes en situation de Handicap (PSOP), assistance recrutement.



QUELQUES CHIFFRES

221 Info Bilans de Compétences

131 Bilans de Compétences

144 Points relais conseil en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

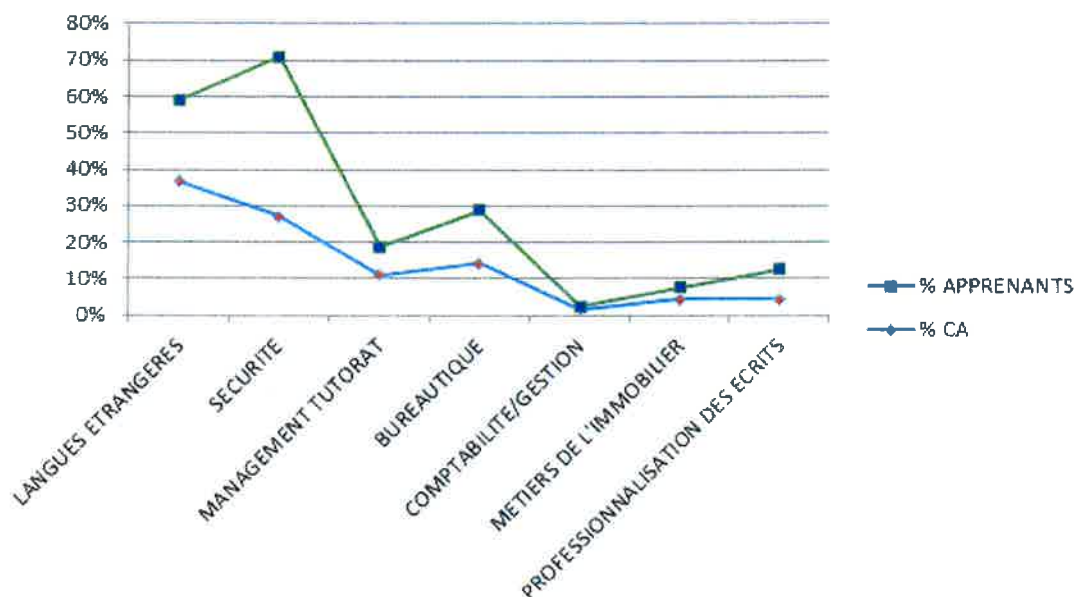
53 POSP

6 CLEA

271 000 € de chiffre d'affaires.

LA FORMATION CONTINUE

Répartition du CA et du nombre d'apprenants par thématique

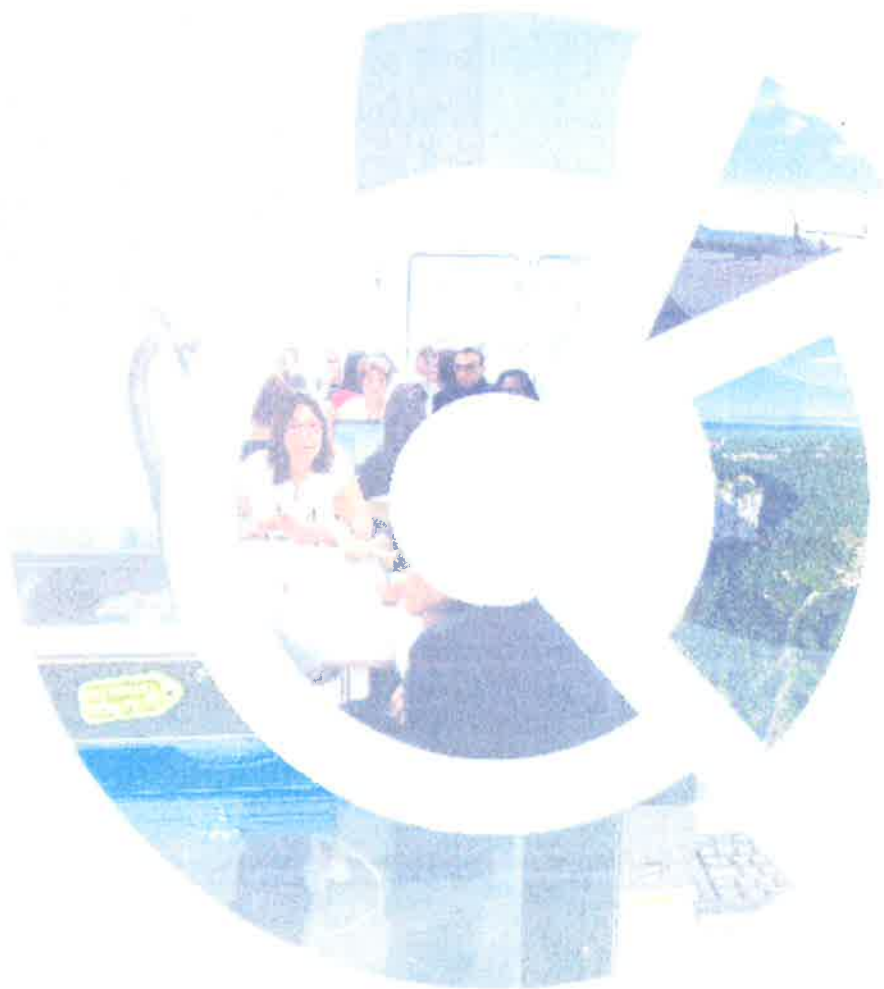


Le bilan

Le centre de Formation de l'Ecole de Management Commercial (EMC Formation) a élargi sa gamme de prestations par :

- la mise en œuvre d'actions dédiées aux Agents Immobiliers dans le cadre des obligations de renouvellement des cartes professionnelles,
- le déploiement de l'offre MAITRE D'APPRENTISSAGE, EMC Formation étant habilité par la Région BFC, offrant aux entreprises inscrites au dispositif une aide à la formation de 500 € par apprenant / an,
- le partenariat avec les OPCA sur des opérations ciblées, notre organisme ayant été qualitativement sélectionné sur appels d'offres
- l'adhésion à un 3ème examen en langues étrangères, après le TOEIC et le BULATS EMC Langues propose aux entreprises la Certification BRIGHT

MERCI aux entreprises et apprenants qui nous font confiance et nous permettent d'évoluer au quotidien !



**Chambre de Commerce et d'Industrie
du Jura**

33, place de la Comédie - BP 377
39 016 Lons-le-Saunier cedex
T. 03 84 24 15 76 - F. 03 84 24 54 62

Pôle de Dole
1, rue Louis de la Verne
39100 Dole
T. 03 84 82 02 07 - F. 03 84 82 37 48

contact@jura.cci.fr
www.jura.cci.fr



EMC du Jura
33 et 87, place de la Comédie
39016 Lons-le-Saunier

1, rue Louis de la Verne
39 100 Dole

T. 03 84 24 15 76
F. 03 84 24 54 62

contact@emc-jura.fr
www.emc-jura.fr



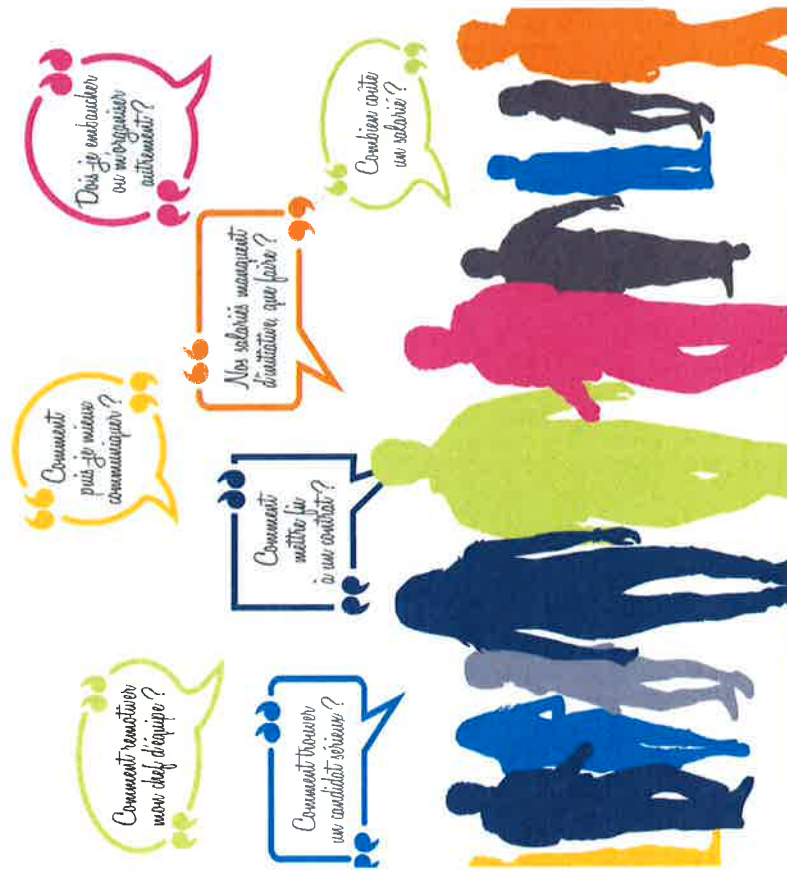
Aéroport Dole Jura
BP 26 - 39502 Tavaux Cedex
T. 03 84 72 04 26
F. 03 84 82 79 54

aeroport@aeroportdolejura.com
www.aeroportdolejura.com

PLATEFORME RH

JURA

L'interlocuteur des entreprises



ASSEMBLEE
GENERALE CCI

26.03.2018

Les ressources humaines au cœur de l'entreprise



Les actions Plateforme RH sur le volet recrutement et attractivité du territoire

PLATEFORME RH JURA



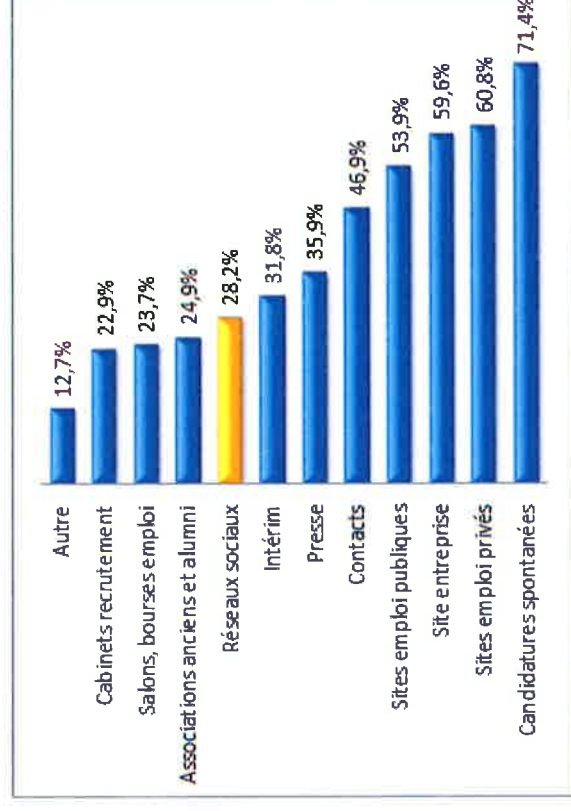
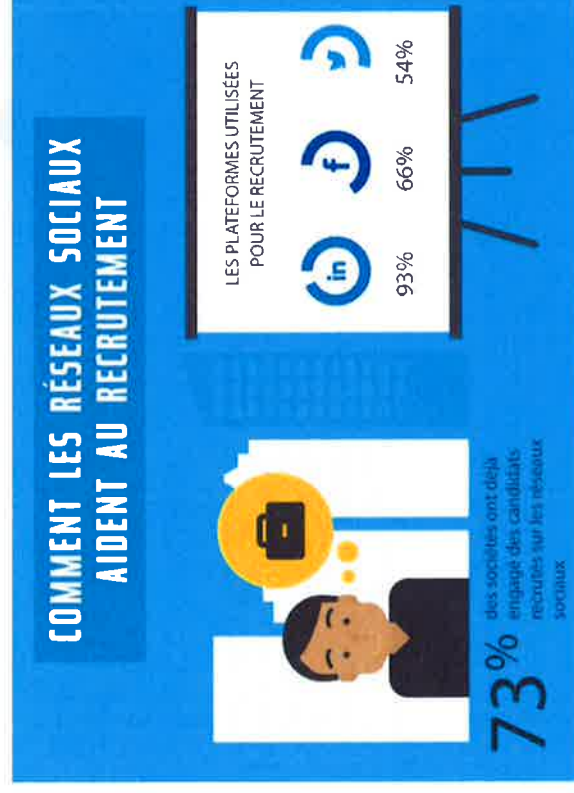
4 mises en relation
par semaine
pour créer ou
maintenir 160
postes par an

des **OUTILS** pour mettre en
relation entreprises et
chercheurs d'emploi

Notre valeur ajoutée : la mise en relation



Des ATELIERS pour développer les pratiques en recrutement en 2017/2018 avec la webschool sur le recrutement via les réseaux sociaux





Le développement de l'EMPLOI
PARTAGE MULTISectoriel

30 postes par an

PLATEFORME RH JURA



3 clubs RH pour diffuser les besoins,
échanger des CV et
embaucher des candidats de
la bourse d'emploi





Les COMITES TECHNIQUES par bassin d'emploi tous les 2 mois

avec tous les partenaires ressource de
la PRH (Pôle Emploi,
Missions Locales, entreprises
d'insertion, CAP Emploi, Conseil
Départemental, parrainage, préfecture
service des réfugiés, AFPA, agences
d'intérim) rapprochement des offres
d'emploi de chaque territoire et des
personnes employables de chaque
partenaire de la Plateforme RH



**Favoriser les pratiques de
recrutement via les
accompagnements individuels**

LES PRESTATIONS PRH

AIDE AU RECRUTEMENT

CONSEIL RH

95 en 2017



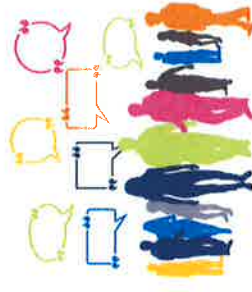
Une prestation ciblée

JURA 2 EMPLOIS

destinée aux entreprises qui recrutent des futurs collaborateurs et qui souhaitent faire accompagner vers l'emploi son conjoint afin de les fidéliser sur le territoire

+ un pack avec les communautés de communes sur le volet intégration





Réseau d'alternants

pour inciter les jeunes alternants à
rester ou revenir travailler sur le
territoire

démarrage sur Dole en septembre 2018
sur Lons en septembre 2019
sur le haut Jura en septembre 2020



PLATEFORME RH

JURA

Programme 2018/2020



Partenariats avec Nord, région parisienne, Grand Lyon

pour faire venir sur le Jura des jeunes
parents souhaitant quitter une zone
ultraurbaine ou avec un taux de
chômage plus important que celui du
Jura





CLIPS METIERS en ligne sur le site Plateforme RH

pour faire connaître les métiers des
entreprises jurassiennes aux
partenaires de la Plateforme RH avec
des viviers de candidatures



PLATEFORME RH JURA



Téléphone : 06 89 11 93 30

E-mail : contact@plateforme-rh-jura.fr



Maison Départementale
des Droits des Femmes et de l'Égalité
Département du Jura

www.plateforme-rh-jura.fr

